

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2456

12 octobre 2011

SOMMAIRE

Afinis Communications S.A.	117887	Horedis S.à r.l.	117868
Connecteo Holding S.A.	117887	House Project	117869
Entreprise de Toiture J. Zender & Cie s.à.r.l.	117842	House Project	117869
EP Anjou 1 S.à r.l.	117842	I-Am-Invest S.A.	117870
EP Courcelles 1 S.à r.l.	117851	INTRASOFT International S.A.	117854
EP Eurocopter 1 S.à r.l.	117851	I.T.U.	117870
EP Fossé S.à r.l.	117851	Kauri Cab Preco S.à r.l.	117869
EP Galileo France 1 S.à r.l.	117852	KBC Real Estate Luxembourg S.A.	117869
EP Kleber 1 S.à r.l.	117852	KLC Holdings VII S.A.	117882
EP Salzgitter S.à r.l.	117852	Lafayette 23 S.à r.l.	117882
EP Sundsvall S.à r.l.	117853	La Serine S.A.	117884
Esther Two S.à r.l.	117853	La Serine S.A.	117884
European Logistics Income Venture SCA	117842	Latcem S.A.	117882
Evertair S.à r.l.	117853	Le Millénaire Restaurant s.à.r.l.	117886
Evrax Group S.A.	117854	Leto Investments S.à r.l.	117883
Exodus Limited S.A.	117853	Lexin ER (Lux) II S.à.r.l.	117886
Famosa Luxembourg S.C.A.	117854	Lionsbridge Estates S.A.	117886
Fis Sàrl	117854	Lionsbridge Estates S.A.	117886
Focused Sicav	117866	Logelbach S.à r.l.	117883
G.D. Bâtiment Sàrl	117867	Logelbach S.à r.l.	117883
Grenache	117866	Logfin S.A.	117888
GS Shandong Retail Holdings S.à r.l.	117867	Logfin S.A.	117888
GS Shandong Retail Investment S.à r.l.	117867	Logfin S.A.	117888
HC Investissements II S.à r.l.	117884	Luxembourg North Distribution	117884
High Tech Automation Systems S.A.	117867	RES 2 S.A.	117870

Entreprise de Toiture J. Zender & Cie s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 58.174.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118839/9.

(110136725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Anjou 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.120.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 août 2011.

Référence de publication: 2011118841/16.

(110136504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

European Logistics Income Venture SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.749.

In the year two thousand eleven, on the thirteenth day of July,

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Ms. Nawal Benhlal, private employee, with professional address at 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

acting as the representative of European Logistics (before named LOG), a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 102.727 and incorporated and existing under the Luxembourg law pursuant to a notarial deed dated on 13 July 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") under number 1125 dated 9 November 2004, page 53954 (the "General Partner"), acting in its capacity as the general partner of the company, European Logistics Income Venture SCA, a société en commandite par actions, having its registered office 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 102.749 (the "Company"), pursuant to resolutions of the General Partner taken on 9 June 2011, an excerpt of which, initialled ne varietur by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer, acting in her said capacity, has required the undersigned notary to state the declaration as follows:

1. The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed, dated 13 July 2004 and its articles (the "Articles") have been published in the Mémorial C under number 1128 dated 10 November 2004, page 54117.

2. The Articles have been amended pursuant to:

- a general meeting of the shareholders dated 24 November 2004 deciding, among others, to change the name of the Company from LOG 1 SCA into European Logistics Income Venture SCA, published in the Mémorial C under number 431 dated 10 May 2005, page 20649;

- a notarial rectifying deed dated 14 February 2005 enacting the amendment of article 9.1 of the Articles following the change of name of the General Partner from LOG into European Logistics, published in the Mémorial C under number 834 dated 1 September 2005, page 39994;

- a notarial deed dated 15 February 2005, enacting an increase of the share capital of the Company from one million two euro (EUR 1,000,002.-) to an amount of one million one hundred thirty thousand four euro (EUR 1,130,004.-), published in the Mémorial C under number 774 dated 3 August 2005, page 37140;
- a notarial deed dated 11 May 2005, enacting an increase of the share capital of the Company from one million one hundred thirty thousand four euro (EUR 1,130,004.-) to an amount of one million four hundred seventy six thousand six hundred six euro (EUR 1,476,606.-), published in the Mémorial C under number 975 dated 3 October 2005, page 46757;
- a notarial deed dated 18 January 2006, enacting an increase of the share capital of the Company from one million four hundred seventy six thousand six hundred six euro (EUR 1,476,606.-) to an amount of one million five hundred seventy-one thousand six hundred seven euro (EUR 1,571,607.-), published in the Mémorial C under number 840, dated 27 April 2006, page 40306;
- a notarial deed dated 27 March 2006, enacting an increase of the share capital of the Company from one million five hundred seventy-one thousand six hundred seven euro (EUR 1,571,607.-) to an amount of one million six hundred twenty three thousand six hundred nine euro (EUR 1,623,609.-), published in the Mémorial C under number 1311, dated 6 July 2006, page 62888;
- a notarial deed dated 11 May 2006, enacting an increase of the share capital of the Company from one million six hundred twenty three thousand six hundred nine euro (EUR 1,623,609.-) to an amount of one million eight hundred sixty five thousand one hundred nine euro (EUR 1,865,109.-), published in the Mémorial C under number 1446, dated 27 July 2006, page 69390;
- a notarial deed dated 10 November 2006, enacting an increase of the share capital of the Company from one million eight hundred sixty five thousand one hundred nine euro (EUR 1,865,109.-) to an amount of two million four hundred thirty thousand two hundred ten euro (EUR 2,430,210.-), published in the Mémorial C under number 423, dated 21 March 2007, page 20258;
- a notarial deed dated 14 February 2007, enacting an increase of the share capital of the Company from two million four hundred thirty thousand two hundred ten euro (EUR 2,430,210.-) to an amount of two million four hundred seventy-six thousand two hundred sixteen euro and fifty cent (EUR 2,476,216.50), published in the Mémorial C under number 824, dated 9 May 2007, page 39516;
- a notarial deed dated 18 April 2007, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of two million four hundred seventy-six thousand two hundred sixteen euro and fifty cent (EUR 2,476,216.50) to an amount of two million eight hundred seventy-five thousand four hundred fifty-five euro (EUR 2,875,455.-), published in the Mémorial C under number 1373, dated 5 July 2007, page 65866;
- a notarial deed dated 28 June 2007, amending certain provisions of the Articles, published in the Mémorial C under number 1988, dated 14 September 2007, page 95388;
- a notarial deed dated 17 October 2007, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of two million eight hundred seventy-five thousand four hundred fifty-five euro (EUR 2,875,455.-) to an amount of three million four hundred thirty-five thousand four hundred fifty-seven euro and fifty cent (EUR 3,435,457.50), published in the Mémorial C under number 2667, dated 21 November 2007, page 127977;
- a notarial deed dated 27 June 2008, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of three million four hundred thirty-five thousand four hundred fifty-seven euro and fifty cent (EUR 3,435,457.50) to an amount of four million two hundred forty-one thousand nine hundred sixty-two euro and fifty cent (EUR 4,241,962.50), published in the Mémorial C under number 1951, dated 8 August 2008, page 93604;
- a notarial deed dated 1st August 2008, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of four million two hundred fortyone thousand nine hundred sixty-two euro and fifty cent (EUR 4,241,962.50) to an amount of five million eight hundred twenty-three thousand nine hundred sixty-three euro (EUR 5,823,963.-), published in the Mémorial C under number 2220, dated 11 September 2008, page 106550;
- a notarial deed dated 19 December 2008, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of five million eight hundred twenty-three thousand nine hundred sixty-three euro (EUR 5,823,963.-) to an amount of six million three hundred twenty-three thousand nine hundred sixty-four euro (EUR 6,323,964.-), published in the Mémorial C under number 335, dated 16 February 2009, page 16060;
- a notarial deed dated 18 June 2009, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of six million three hundred twenty-three thousand nine hundred sixty-four euro (EUR 6,323,964.-) to an amount of seven million sixty thousand two hundred sixty-six euro (EUR 7,060,266.-), published in the Mémorial C under number 1446, dated 27 July 2009, page 69364; and
- a notarial deed dated 23 July 2009, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of seven million sixty thousand two hundred sixty-six euro (EUR 7,060,266.-) to an amount of seven million six hundred thirty-three thousand two hundred sixty-six euro (EUR 7,633,266.-), published in the Mémorial C under number 1660, dated 28 August 2009, page 79650.
- a notarial deed dated 24 March 2010, enacting an increase of the share capital of the Company from an amount of seven million six hundred thirtythree thousand two hundred sixty-six euro (EUR 7,633,266.-), to an amount of seven

million eight hundred twenty-three thousand two hundred sixty-six euro and fifty cents (EUR 7,823,266.50), published in the Mémorial C under number 1152, dated 02 June 2010, page 55287.

3. The share capital was then fixed at seven million eight hundred twenty-three thousand two hundred sixty-six euro and fifty cents (EUR 7,823,266.50), represented by:

- sixty-eight thousand three hundred seventy-seven (68,377) shares of Unlimited Shareholder (herein referred to as "actions de commandité" or "Class A shares"); and

- five million one hundred forty-seven thousand one hundred thirty-four (5,147,134) shares of Limited Shareholders (herein referred to as "actions de commanditaires" or "Class B Shares") (together with the Class A Shares, the "Shares").

Each Share has a par value of one euro and fifty cent (EUR 1.50).

4. Pursuant to article 6 of the Articles, the Company, for the purposes of the effective performance of the obligations resulting from the agreement possibly entered into or to be entered into between the Shareholders, has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of ninety-five million fifty-two thousand one hundred eighty-eight euro and fifty cents (EUR 95,052,188.50) to be used in order to issue new Shares or to increase the nominal value of the Shares and is subject to the specific limits and conditions set out under article 6 of the Articles.

5. The increase of the share capital, by way of authorised capital, shall be realised within the strict limits defined in article 6 of the Articles, which are as following:

" **6.2.** The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Shares or the increase of the nominal value of the existing Shares in exchange of contribution in cash made by the existing Shareholders in execution of the capital calls made by the General Partner in compliance with any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company.

6.3. Until 28 June 2012 at the latest, and in compliance with any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company, the General Partner is authorised to increase, from time to time, the capital, within the limits of the authorised capital, by the issue or not of Shares to the existing Shareholders or to any other person as approved by the Shareholders in compliance with any applicable provision of the Law.

6.4. These new Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions determined by the General Partner within the strict limits stated in any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company.

6.5. In particular, the General Partner may decide to issue the new Shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be freely decided by the General Partner.

6.6. The General Partner may also determine the date of the issue and the number of new Shares having to be eventually subscribed and issued. It may proceed to such increase without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the new shares under issuance.

6.7. The rights attached to the new Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing respective class of Shares.

6.8. The General Partner may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

6.9. The General Partner shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the General Partner, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

6.10. Upon cash increase of the share capital of the Company by the General Partner within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in article 6.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in articles 5 and 6 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital under article 6 of the Articles."

6. In the resolutions of the General Partner of the Company taken on 9 June 2011, the General Partner of the Company resolved in compliance with article 6 of the Articles to increase the share capital of the Company, by way of authorised capital, with an amount of one million euro and fifty cents (EUR 1,000,000.50) subject to the payment of a global share premium for an amount of eight million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety euro and fifty cents (EUR 8,999,990.50) allocated to an available reserve item of the balance sheet, pursuant to articles 5 and 6 of the Articles in order to raise it from the current amount of seven million eight hundred twenty-three thousand two hundred sixty-six euro and fifty cents (EUR 7,823,266.50) to eight million eight hundred twenty-three thousand two hundred sixty-seven euro (EUR 8,823,267.-), by creating and issuing thirteen thousand two hundred and thirty-one (13,231) new class A shares (the "New Class A Shares") with a par value of one euro and fifty cent (EUR 1.50) each, having the same rights and obligations as the existing Class A Shares and by creating and issuing six hundred fifty-three thousand four hundred thirty-

six (653,436) new Class B Shares (the "New Class B Shares") with a par value of one euro and fifty cent (EUR 1.50) each, having the same rights and obligations as the existing Class B Shares.

7. The General Partner has further decided to have the increase of the share capital enacted by a Luxembourg notary and to grant:

- Ms. Nicole Hoffmann, private employee, professionally residing in Luxembourg
- Ms. Nawal Benhlal, private employee, professionally residing in Luxembourg
- Ms. Sylvie Reisen, private employee, professionally residing in Luxembourg
- Ms. Samira M'hab, private employee, professionally residing in Luxembourg

a power of attorney to have the increase of the subscribed capital of the Company and the consequential amendments to the Articles recorded in a deed of notary.

8. The New Class A Shares have been fully subscribed by the existing Class A Shareholder exercising its respective preferential right of subscription i.e.:

European Logistics S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 102.727, subscribes thirteen thousand two hundred thirty-one (13,231) New Class A Shares for an amount of nineteen thousand eight hundred forty-six euro and fifty cents (EUR 19,846.50.-) subject to a share premium of one hundred seventy-eight thousand six hundred and four euro and fifty cents (EUR 178,604.50), for a total amount of one hundred ninety-eight thousand four hundred fifty-one euro (EUR 198,451.-).

9. The New Class B Shares were fully subscribed by the existing Class B Shareholders exercising their respective preferential right of subscription i.e.:

1) COLISEE RE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France, having its registered office at 40, rue du Colisée, F-75008 Paris, France, registered with the Paris Register of Commerce under number 542 066 394 RCS, subscribed fiftyfour thousand four hundred fifty-three (54,453) New Class B Shares for an amount of eighty-one thousand six hundred seventy-nine euro and fifty cents (EUR 81,679.50), subject to a share premium of seven hundred thirtyfive thousand one hundred fifteen euro and fifty cents (EUR 735,115.50), for a total amount of eight hundred sixteen thousand seven hundred ninetyfive euro (EUR 816,795.-);

2) SCI VENDOME ACTIVITE, a société civile à capital variable incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France, having its registered office at Coeur Défense, Tour B, La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France (registered under number 414 874 313 in Nanterre), subscribed fifty-four thousand four hundred fifty-three (54,453) New Class B Shares for an amount of eighty-one thousand six hundred seventy-nine euro and fifty cents (EUR 81,679.50), subject to a share premium of seven hundred thirty-five thousand one hundred fifteen euro and fifty cents (EUR 735,115.50), for a total amount of eight hundred sixteen thousand seven hundred ninety-five euro (EUR 816,795.-);

3) AXA SEGUROS GENERALES, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Calle Monsenor Palmer n°1, Palma de Mallorca, Spain, subscribed sixty-one thousand seven hundred thirteen (61,713) New Class B Shares for an amount of ninety-two thousand five hundred sixty-nine euro and fifty cents (EUR 92,569.5.-), subject to a share premium of eight hundred thirty-three thousand one hundred twentyfive euro and fifty cents (EUR 833,125.50.-), for a total amount of nine hundred twenty-five thousand six hundred ninety-five euro (EUR 925,695.-);

4) AXA PORTUGAL COMPANHIA DE SEGUROS S.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal with registered office at rua Goncalo Sampaio 39 Ap. 4076, 4002-001 Porto, Portugal, subscribed ten thousand eight hundred ninety-one (10,891) New Class B Shares for an amount of sixteen thousand three hundred thirty-six euro and fifty cents (EUR 16,336.50.-), subject to a share premium of one hundred forty-seven thousand twenty-eight euro and fifty cents (EUR 147,028.50.-), for a total amount of one hundred sixty-three thousand three hundred sixty-five euro (EUR 163,365.-);

5) MUTAVIE S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France, having its registered office at 9, rue des Iris, F-79000 Bessines, France, subscribed one hundred and eight thousand nine hundred and six (108,906) New Class B Shares for an amount of one hundred sixty-three thousand three hundred fifty-nine euro (EUR 163,359.-), subject to a share premium of one million four hundred seventy thousand two hundred thirty-one euro (EUR 1,470,231.-) for a total amount of one million six hundred thirty-three thousand five hundred ninety euro (EUR 1,633,590.-);

6) CARDIF ASSURANCE VIE S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France, having its registered office at 5, avenue Kléber, F-75116 Paris, France, subscribed seventy-two thousand six hundred and four (72,604) New Class B Shares for an amount of one hundred and eight thousand nine hundred and six euro (EUR 108,906.-), subject to a share premium of nine hundred eighty thousand one hundred fifty-four euro (EUR 980,154.-) for a total amount of one million eighty-nine thousand sixty euro (EUR 1,089,060.-);

7) SOGECAP S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France, having its registered office at 50, avenue du Général de Gaulle, F-92093 Paris La Défense Cedex, France, subscribed seventy-two thousand six hundred and four (72,604) New Class B Shares for an amount of one hundred and eight thousand

nine hundred and six euro (EUR 108,906.-), subject to a share premium of nine hundred eighty thousand one hundred fifty-four euro (EUR 980,154.-) for a total amount of one million eighty-nine thousand sixty euro (EUR 1,089,060.-);

8) EUROPEAN LOGISTICS FEEDER S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated in accordance with and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.820, subscribed two hundred seventeen thousand eight hundred and twelve (217,812) New Class B Shares for an amount of three hundred twenty-six thousand seven hundred eighteen euro (EUR 326,718.-), subject to a share premium of two million nine hundred forty thousand four hundred sixty-two euro (EUR 2,940,462.-) for a total amount of three million two hundred sixty-seven thousand one hundred eighty euro (EUR 3,267,180.-).

10. The New Class A Shares and the New Class B Shares were fully paid up together with a share premium through contributions in cash as evidenced by the bank certificate issued by Dexia-Banque Internationale in Luxembourg on 11 July 2011 so that the Company had at its free disposal the amount of nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-one euro (EUR 9,999,991.-)

11. The justifying documents of the subscription and of the payment of the New Class A and B Shares have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges receipt. Therefore, the capital increase is effective as of 28 June 2011 at which all the New Class A and B Shares were fully paid up.

12. As a consequence of such increase of the share capital of the Company article 5.1 of the Articles is amended and now reads as follows:

“ **5.1.** The share capital is fixed at eight million eight hundred twenty-three thousand two hundred sixty-seven euro (EUR 8,823,267.-), represented by:

- eighty-one thousand six hundred and eight (81,608) shares of Unlimited Shareholder (herein referred to as “actions de commandité” or “Class A shares”); and

- five million eight hundred thousand five hundred seventy (5,800,570) shares of Limited Shareholders (herein referred to as “actions de commanditaires” or “Class B Shares”);

(the Class A Shares together with the Class B Shares, are referred to as the “Shares”), with a par value of one euro and fifty cent (EUR 1.50) each.”

13. As a consequence of the present increase of the share capital of the Company by way of the authorised capital clause, article 6.1 of the Articles is amended and now reads as follows:

“ **6.1.** For the purposes of the effective performance of the obligations resulting from any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company, the Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of ninety-four million fifty-two thousand one hundred eighty-eight euro (€ 94,052,188.-) to be used in order to issue new Shares or to increase the nominal value of the Shares.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at four thousand eight hundred Euro (EUR 4,800).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le treize juillet,

Par devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mademoiselle Nawal Benhlah, employée privée, avec adresse professionnelle au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de European Logistics, (anciennement dénommée LOG), une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.727 et constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'un acte notarié en date du 13 juillet 2004, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") sous le numéro 1125 du 9 novembre 2004, page 53954 (le "Gérant Commandité"), agissant en sa qualité de gérant commandité de European Logistics Income Venture SCA, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de

Luxembourg sous le numéro B 102.749 (la "Société"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré aux termes des résolutions prises par le Gérant Commandité le 9 juin 2011, dont un extrait, après avoir été paraphé ne varietur par la comparante et le notaire, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La comparante, qui agit ès qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1. La Société a été constituée en vertu d'un acte notarié en date du 13 juillet 2004 et ses statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C sous le numéro 1128 du 10 novembre 2004, page 54117.

2. Les Statuts ont été modifiés à plusieurs reprises en vertu:

- d'une assemblée générale des actionnaires tenue le 24 novembre 2004 décidant notamment de changer la dénomination de la Société de LOG 1 SCA en European Logistics Income Venture SCA, publiée au Mémorial C sous le numéro 431 du 10 mai 2005, page 20649;

- d'un acte rectificatif notarié en date du 14 février 2005 constatant la modification de l'article 9.1 des Statuts suite au changement de dénomination du Gérant Commandité de LOG en European Logistics, publié au Mémorial C sous le numéro 834 du 1^{er} septembre 2005, page 39994;

- d'un acte notarié du 15 février 2005 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million et deux euros (1.000.002,- EUR) à un million cent trente mille et quatre euros (1.130.004,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 774 du 3 août 2005, page 37140;

- d'un acte notarié du 11 mai 2005 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million cent trente mille et quatre euros (1.130.004,- EUR) à un million quatre cent soixante-seize mille six cent six euros (1.476.606,- EUR) publié au Mémorial C sous le numéro 975 du 3 octobre 2005, page 46757;

- d'un acte notarié du 18 janvier 2006 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million quatre cent soixante-seize mille six cent six euros (1.476.606,- EUR) à un million cinq cent soixante et onze mille six cent sept euros (1.571.607,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 840 du 27 avril 2006, page 40306;

- d'un acte notarié du 27 mars 2006 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million cinq cent soixante et onze mille six cent sept euros (1.571.607,- EUR) à un million six cent vingt-trois mille six cent neuf euros (1.623.609,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1311 du 6 juillet 2006, page 62888;

- d'un acte notarié du 11 mai 2006 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million six cent vingt-trois mille six cent neuf euros (1.623.609,- EUR) à un million huit cent soixante-cinq mille cent neuf euros (1.865.109,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1446 du 27 juillet 2006, page 69390;

- d'un acte notarié du 10 novembre 2006 constatant l'augmentation du capital social de la Société d'un million huit cent soixante-cinq mille cent neuf euros (1.865.109,- EUR) à deux millions quatre cent trente mille deux cent dix euros (2.430.210,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 423, en date du 21 mars 2007, page 20258;

- d'un acte notarié du 14 février 2007 constatant l'augmentation du capital social de la Société de deux millions quatre cent trente mille deux cent dix euros (2.430.210,- EUR) à deux millions quatre cent soixante-seize mille deux cent seize euros et cinquante centimes (2.476.216,50 EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 824, en date du 9 mai 2007, page 39516;

- d'un acte notarié du 18 avril 2007 constatant l'augmentation du capital social de la Société de deux millions quatre cent soixante-seize mille deux cent seize euros et cinquante centimes (2.476.216,50 EUR) à deux millions huit cent soixante-quinze mille quatre cent cinquante cinq euros (2.875.455,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1373, en date du 5 juillet 2007, page 65866;

- d'un acte notarié du 28 juin 2007, modifiant certaines dispositions des Statuts, publié au Mémorial C sous le numéro 1988, en date du 14 septembre 2007, page 95388;

- d'un acte notarié du 17 octobre 2007 constatant l'augmentation du capital social de la Société de deux millions huit cent soixante-quinze mille quatre cent cinquante cinq euros (2.875.455,- EUR) à trois millions quatre cent trente-cinq mille quatre cent cinquante-sept euros et cinquante centimes (3.435.457,50 EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 2667, en date du 21 novembre 2007, page 127977;

- d'un acte notarié du 27 juin 2008 constatant l'augmentation du capital social de la Société de trois millions quatre cent trente-cinq mille quatre cent cinquante-sept euros et cinquante centimes (3.435.457,50 EUR) à quatre millions deux cent quarante et un mille neuf cent soixante-deux euros et cinquante centimes (4.241.962,50 EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1951, en date du 8 août 2008, page 93604;

- d'un acte notarié du 1^{er} août 2008 constatant l'augmentation du capital social de la Société de quatre millions deux cent quarante et un mille neuf cent soixante-deux euros et cinquante centimes (4.241.962,50 EUR) à cinq millions huit cent vingt-trois mille neuf cent soixante-trois euros (5.823.963,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 2220, en date du 11 septembre 2008, page 106550; et

- d'un acte notarié du 19 décembre 2008 constatant l'augmentation du capital social de la Société de cinq millions huit cent vingt-trois mille neuf cent soixante-trois euros (5.823.963,- EUR) à six millions trois cent vingt-trois mille neuf cent soixante-quatre euros (6.323.964,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 335, en date du 16 février 2009, page 16060.

- d'un acte notarié du 18 juin 2009 constatant l'augmentation du capital social de la Société de six millions trois cent vingt-trois mille neuf cent soixante-quatre euros (6.323.964,- EUR) à sept millions soixante mille deux cent soixante six euros (7.060.266,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1446, en date du 27 juillet 2009, page 69364.

- d'un acte notarié du 23 juillet 2009 constatant l'augmentation du capital social de la Société de sept millions soixante mille deux cent soixante six euros (7.060.266,- EUR) à sept millions six cent trente-trois mille deux cent soixante six euros (7.633.266,- EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1660, en date du 28 août 2009, page 79650.

- d'un acte notarié du 24 mars 2010 constatant l'augmentation du capital social de la Société de sept millions six cent trente-trois mille deux cent soixante six euros (7.633.266,- EUR), à sept millions huit cent vingt-trois mille deux cent soixante six euro et cinquante cents (7.823.266.50 EUR), publié au Mémorial C sous le numéro 1552, en date du 02 juin 2010, page 55287.

3. Le capital social de la Société était alors fixé sept millions huit cent vingt-trois mille deux cent soixante six euro et cinquante cents (7.823.266.50 EUR), représenté par:

- soixante-huit mille trois cent soixante dix-sept (68.377) actions d'Actionnaire Commandité (ci-après les "actions de commandité" ou "Actions de Classe A"); et

- cinq millions cent quarante-sept mille cent trente-quatre (5.147.134) actions d'Actionnaire Commanditaire (ci-après les "actions de commanditaires" ou "Actions de Classe B"); (ensemble avec les Actions de Classe A, les "Actions").

Chaque Action a une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (1,50 EUR).

4. Conformément à l'article 6 des Statuts, la Société, afin de permettre la réalisation effective des obligations résultant des dispositions de la convention intervenue ou à intervenir probablement entre les Actionnaires, disposera d'un capital autorisé d'un montant maximum de quatre-vingt-quinze millions cinquante-deux mille cent quatre-vingt-huit euros et cinquante cents (95.052.188,50 EUR) pour émettre de nouvelles Actions ou augmenter la valeur nominale des Actions et sera soumise aux limites et conditions définies à l'article 6 des Statuts.

5. L'augmentation du capital social de la Société par voie de capital autorisé, doit être réalisée dans le strict respect des limites et conditions définies à l'article 6 des Statuts, qui sont les suivantes:

« **6.2.** Ce capital autorisé a pour seul objectif de permettre l'émission d'Actions nouvelles ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions existantes en contrepartie et rémunération d'apports en numéraire effectués par les Actionnaires existants en exécution des appels de fonds auxquels le Gérant Commandité aura procédé conformément à toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société.

6.3. Jusqu'au 28 juin 2012 au plus tard, et conformément aux engagements pris par le Gérant Commandité dans toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société, le Gérant Commandité pourra augmenter à tout moment le capital social dans les limites du capital autorisé, par émission de nouvelles Actions ou augmentation de la valeur nominale des Actions existantes aux Actionnaires actuels ou à toutes autres personnes approuvées par les Actionnaires conformément aux dispositions applicables de la Loi.

6.4. Ces nouvelles Actions pourront être souscrites, aux termes et conditions déterminés par le Gérant Commandité, tout en restant dans la stricte observance des conditions précisées par toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société.

6.5. Le Gérant Commandité peut décider en particulier d'émettre les nouvelles Actions avec prime d'émission. Le montant et l'affectation de cette prime d'émission seront déterminés à la discrétion du Gérant Commandité.

6.6. Le Gérant Commandité déterminera également la date d'émission et le nombre d'Actions devant être, le cas échéant, souscrites et émises. Il pourra procéder à cette augmentation sans délivrer aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les nouvelles parts à émettre.

6.7. Les droits attachés aux Actions nouvelles seront identiques à ceux attachés respectivement aux classes d'Actions déjà émises.

6.8. Le Gérant Commandité pourra déléguer à toute personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter des souscriptions et la réception des paiements pour les Actions nouvelles représentant tout ou partie des montants augmentés du capital social.

6.9. Le Gérant Commandité désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater authentiquement l'émission des Actions nouvelles et l'augmentation du capital, sur présentation des pièces justificatives de la décision du Gérant Commandité, en ce comprise la délégation de pouvoir, ainsi que les souscriptions et libérations des Actions nouvelles.

6.10. Lors de chaque augmentation du capital social de la Société effectuée par le Gérant Commandité dans les limites du capital autorisé, le montant du capital autorisé précisé à l'article 6.1 des Statuts sera considéré comme diminué du montant correspondant à cette augmentation. En conséquence, les montants précisés aux articles 5 et 6 des Statuts seront ainsi modifiés en vertu d'un acte notarié constatant l'augmentation de capital en vertu de l'article 6 des Statuts de la Société.»

6. Dans les résolutions prises le 9 juin 2011 par le Gérant Commandité de la Société, celui-ci a décidé, conformément à l'article 6 des Statuts, d'augmenter le capital social de la société par voie du capital autorisé, à concurrence de un million d' euros et cinquante cents (1.000.000,50 EUR), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt dix euros et cinquante cents, (8.999.990,50 EUR) qui restera allouée à un compte de réserves disponibles du bilan, conformément aux articles 5 et 6 des Statuts, pour porter ainsi le capital social du montant de sept millions huit cent vingt-trois mille deux cent soixante six euros et cinquante cents (7.823.266,50 EUR), à huit millions huit cent vingt-trois mille deux cent soixante sept euros (8.823.267,- EUR), par la création et l'émission de treize mille deux cent trente et une (13.231) nouvelles actions de Classe A (les «Nouvelles Actions A») avec une valeur nominale d'un Euro cinquante cents (1,50 EUR) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les Actions existantes de Classe A et par la création et l'émission de six cent cinquante-trois mille quatre cent trente-six (653.436) nouvelles actions de Classe B (les "Nouvelles Actions B") avec une valeur nominale d'un Euro cinquante Cents (1,50 EUR) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les Actions existantes de Classe B.

7. Le Gérant Commandité a également décidé de faire acter l'augmentation de capital social par un notaire luxembourgeois et de donner pouvoir à:

- Madame Nicole Hoffmann, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg;
- Mademoiselle Nawal Benhlal, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg
- Madame Sylvie Reisen, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg
- Madame Samira M'hab, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg

afin de faire enregistrer par acte notarié l'augmentation de capital souscrit de la Société et les modifications des Statuts en découlant.

8. Les Nouvelles Actions de Classe A ont été entièrement souscrites par les Actionnaires existants de Classe A de la Société (tel que défini dans les Statuts) exerçant leur droit respectif de souscription préférentielle, soit:

European Logistics S.A., société anonyme constituée et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège sociale au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 102.727, souscrit treize mille deux cent trente et un (13.231) Nouvelles Actions de Classe A pour un montant de dix-neuf mille huit cent quarante-six euros et cinquante cents (19.846,50 EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de cent soixante-dix-huit mille six cent quatre euros et cinquante cents (178.604,50,- EUR), pour une somme totale de cent quatre-vingt dix-huit mille quatre cent cinquante et un euros (198.451,- EUR).

9. Les Nouvelles Actions de Classe B ont été entièrement souscrites par les Actionnaires existants de Classe B exerçant leur droit préférentiel de souscription respectif comme suit:

1) COLISEE RE S.A., une société anonyme constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au 40, rue du Colisée, F-75008 Paris, France, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Paris sous le numéro 542 066 394 RCS, a souscrit cinquante-quatre mille quatre cent cinquante-trois (54.453) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de quatre-vingt-un mille six cent soixante-dix-neuf euros et cinquante cents (81.679,50 EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de sept cent trente-cinq mille cent quinze euros et cinquante cents (735.115,50 EUR) pour une somme totale de huit cent seize mille sept cent quatre-vingt-quinze euros (816.795- EUR);

2) SCI VENDOME ACTIVITE, une société civile à capital variable constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au Cœur Défense, Tour B, La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France, (immatriculée auprès du registre des Sociétés à Nanterre sous le numéro 414 874 313) a souscrit cinquante-quatre mille quatre cent cinquante-trois (54.453) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de quatre-vingt-un mille six cent soixante-dix-neuf euros et cinquante cents (81.679,50 EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de sept cent trente-cinq mille cent quinze euros et cinquante cents (735.115,50 EUR) pour une somme totale de huit cent seize mille sept cent quatre-vingt-quinze euros (816.795,- EUR);

3) AXA SEGUROS GENERALES, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS, une société constituée et gouvernée conformément au droit espagnol ayant son siège social à Calle Monsenor Palmer n°1, Palma de Mallorca, Espagne, a souscrit soixante-et-un mille sept cent treize (61.713) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante-neuf euros et cinquante cents (92.569,50- EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de huit cent trente-trois mille cent vingt-cinq euros et cinquante cents (833.125,50 EUR), pour une somme totale de neuf cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-quinze euros (925.695,- EUR);

4) AXA PORTUGAL COMPANHIA DE SEGUROS S.A., une société constituée et gouvernée conformément au droit portugais ayant son siège social à rua Goncalo Sampaio 39 Ap. 4076, 4002-001 Porto, Portugal, a souscrit dix mille huit cent quarante-vingt-onze (10.891) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de seize mille trois cent trente-six euros et cinquante cents (16.336,50 EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de cent quarante-sept mille vingt-huit euros et cinquante cents (147.028,50 EUR), pour une somme totale de cent soixante-trois mille trois cent soixante-cinq euros (163.365,- EUR);

5) MUTAVIE S.A., une société anonyme constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au 9, rue des Iris, F-79000 Bessines, France, a souscrit cent-huit mille neuf cent six (108.906) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de cent soixante-trois mille trois cent cinquante-neuf euros (163.359,- EUR), moyennant une prime d'émission

d'un montant de un million quatre cent soixante-dix mille deux cent trente et un euros (1.470.231,- EUR), pour une somme totale de un million six cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (1.633.590,- EUR);

6) CARDIF ASSURANCE VIE S.A., une société anonyme constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au 5, avenue Kléber, F-75016 Paris, France, a souscrit soixante-douze mille six cent quatre (72.604) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de cent-huit mille neuf cent six euros (108.906,- EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille cent cinquante-quatre euros (980.154,- EUR), pour une somme totale de un million quatre-vingt-neuf mille soixante euros (1.089.060,- EUR);

7) SOGECAP S.A., une société anonyme constituée et régie par le droit français, ayant son siège social au 50, avenue du Général de Gaulle, F-92093 Paris La Défense Cedex, France, a souscrit soixante-douze mille six cent quatre (72.604) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de cent-huit mille neuf cent six euros (108.906,- EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille cent cinquante-quatre euros (980.154,- EUR), pour une somme totale de un million quatre-vingt-neuf mille soixante euros (1.089.060,- EUR); et

8) EUROPEAN LOGISTICS FEEDER S.C.A., une société en commandite par actions constituée et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.820, a souscrit deux cent dix-sept mille huit cent douze (217.812) Nouvelles Actions de Classe B pour un montant de trois cent vingt-six mille sept cent dix-huit euros (326.718,-EUR), moyennant une prime d'émission d'un montant de deux millions neuf cent quarante mille quatre cent soixante-deux euros (2.940.462,- EUR), pour une somme totale de trois millions deux cent soixante-sept mille cent quatre-vingt euros (3.267.180,- EUR).

10. Les Nouvelles Actions de Classe A et les Nouvelles Actions de Classe B ont été entièrement libérées, ensemble avec une prime d'émission, par apport en numéraire, tel que documenté par le certificat bancaire émis par Dexia-Banque Internationale à Luxembourg le 11 juillet 2011, de sorte que la société avait, à sa libre disposition, le montant de neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (9.999.991,- EUR).

11. Les documents justificatifs de la souscription et de la libération des Nouvelles Actions de Classe A et de Classe B ont été présentés au notaire soussigné, qui en prend expressément acte. Dès lors, l'augmentation de capital prend effet au 28 juin 2011 date à laquelle les Nouvelles Actions de Classe A et de Classe B ont été entièrement libérées.

12. A la suite de cette augmentation de capital de la Société, l'article 5.1 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à huit millions huit cent vingt-trois mille deux cent soixante sept euro (8.823.267,- EUR), représenté par

- quatre-vingt et un mille six cent huit (81.608) actions d'Actionnaire Commandité (ci-après les "actions de commandité" ou "Actions de Classe A"); et

- cinq millions huit cent mille cinq cent soixante-dix (5.800.570) actions d'Actionnaire Commanditaire (ci-après les "actions de commanditaires" ou "Actions de Classe B"),

(les Actions de Classe A, ensemble avec les Actions de Classe B, sont reprises ci-après comme les "Actions"), d'une valeur nominale d'un euro et cinquante centimes (1,50 EUR), chacune.»

13. A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée par voie de capital autorisé, l'article 6.1 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« 6.1. Afin de permettre la réalisation effective des obligations résultant des dispositions de toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société, la Société disposera d'un capital autorisé d'un montant maximum de quatre-vingt-quatorze millions cinquante-deux mille cent quatre-vingt-huit euros (94.052.188,- EUR) devant être utilisé afin d'émettre de nouvelles actions ou d'augmenter la valeur nominale des Actions.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à la somme de quatre mille huit cents euros (EUR 4.800).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête de cette même comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Benhlal, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 juillet 2011. Relation: LAC/2011/32311. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Référence de publication: 2011113901/488.

(110130228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

EP Courcelles 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.026.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118842/16.

(110136503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Eurocopter 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 57.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.524.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118843/16.

(110136502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Fossé S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 2.285.275,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.849.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118844/16.

(110136501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Galileo France 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.338.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118845/16.

(110136500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Kleber 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 31.150,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.140.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118846/16.

(110136741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Salzgitter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.690.050,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.230.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Audrey Nangle, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 14 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118847/18.

(110136740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

EP Sundsvall S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 6.525.575,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.306.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 13 Aout 2011, que:

- M. Timo Hirte, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

- Mademoiselle Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 34 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 29 Juillet 2011.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 22 aout 2011.

Référence de publication: 2011118848/16.

(110136739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Esther Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 121.643.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118850/10.

(110136211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Evertair S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.897.

—
Extrait de cession de parts sociales

Il résulte de deux conventions de cession de parts sous seing privé entre M. EriK VERTENTEN, M. Patrick CALDERS Depuis le 16 août 2011, les associés de la société EVERTAIR Sàrl sont composés comme suit:

M. Patrick CALDERS 67 parts sociales

Né le 16/06/1961 à Elsene (B)

Demeurant 34 Driesstraat

B-1851 Grimbergen (B)

M. Geert Herman VAN LEMBERGEN 33 parts sociales

Né le 17/10/1967 à Leuven (B)

Demeurant 57c/5 Mieregemstraat

B-1785 MERCHTEM

TOTAL 100 parts sociales

(100 parts sociales d'une valeur nominale de 124,00€ chacune soit un capital de 12.400,- €.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118851/21.

(110136825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Exodus Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.828.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 9 août 2011

Les démissions de CHAMONIX LIMITED, enregistrée dans le «Guernsey Registry» sous le numéro 51911, OSTARA LIMITED, enregistrée dans le «Guernsey Registry» sous le numéro 51915, et STORRINGTON LIMITED, enregistrée dans le «Guernsey Registry» sous le numéro 51914, de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, expert-comptable, et Monsieur Gioacchino GALIONE, expert-comptable, tous domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société pour une période de quatre ans.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Monsieur Alexis DE BERNARDI est nommé Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EXODUS LIMITED S.A.

MANACO S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2011118852/22.

(110136448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Evraz Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 105.615.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°62458 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118835/10.

(110136614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Famosa Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.559.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Référence de publication: 2011118854/10.

(110136749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Fis Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 134.275.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 28 février 2011.

Référence de publication: 2011118855/10.

(110136246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

INTRASOFT International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2B, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 56.565.

In the year two thousand eleven on the twenty ninth day of July.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "INTRASOFT International S.A.", a "société anonyme", having its registered office in L-1253 Luxembourg, 2b, rue Nicolas Bové, registered at the Trade and Companies' Register of Luxembourg B number 56565, incorporated on October 2, 1996 by deed of Me Frank BADEN, then notary public residing in Luxembourg, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 659 of December 19, 1996. The by-laws have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary on December 15, 2009, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 523 of March 11, 2010.

The meeting is presided by Mr. Marc Thewes, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Thierry Pouliquen, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to document/act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. This list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to be registered with the present deed.

II.- As appears from the attendance list, the 92,386 (ninety-two thousand three hundred eighty-six) shares, representing the whole share capital of the company, are present or represented, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of article 3 of the by-laws in relation with the object of the Company, which henceforth will read as follows:

English version

" **Art. 3.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purposes.

Art. 3.1. The object of the company is:

Art. 3.1.1. The provision of any kind of services related to:

- 1) information technology
- 2) telematics;
- 3) telecommunications;
- 4) contracting out of information technology workers' services on short-term bases;
- 5) translation;
- 6) production, trading, design and performance of any kind of software and in general any other similar object;
- 7) production of hardware information technology equipment;

Art. 3.1.2. The import, trade, manufacture, installation and maintenance of all kinds of electronic and mechanical equipment for IT and communication systems;

Art. 3.1.3. The development, design, purchase and import of materials and execution / implementation of all kinds of software and electronic systems of multiple use;

Art. 3.1.4. The creation and selling of audio and visual materials, of educational, training scientific and entertaining nature, by any technical means and form, under the provisions law applicable from time to time;

Art. 3.1.5. The mediation for the selling of audio and visual works created by third parties;

Art. 3.1.6. The supply of and trade in all the necessary technical means, equipment and software, as well as all the consumables and spares required for the establishment, exploitation, good operation and development of any kind of "lotteries" in Luxembourg or abroad;

Art. 3.1.7. The undertaking of management, concession or exploitation contracts concerning any operations and fixed assets belonging to Legal Entities of Public or Private Law, Public Utilities, Organizations, Public Enterprises and individuals;

Art. 3.1.8. The participation in public contracts (for works, procurements, services) the awarding of which includes partial or total self-funding through the participation of private entities in the commercial exploitation of such works, the share capital payment or other kinds of joint venturing in special enterprises that may be established for the exploitation of public works, procurements or services;

Art. 3.1.9. The development and exploitation of any kind of subscriber services to individuals and enterprises;

Art. 3.1.10. The provision of Value Added Services to telecommunication and IT infrastructures using different technical platforms, current or future, such as: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, Video-Streaming, Mobile Internet, Mobile Services (SMS, MMS, Mobile Video / Video Streaming, Alerting etc), WEB / WAP Services, Content Hosting, e-commerce (through Internet, Mobile Internet, Digital TV etc), Digital Television etc; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.11. The provision of call center services, provision of telephone support services (customer service, tele-secretary, help lines, troubleshooting center, information services, fax services) and provision of information; provision of e-commerce services, development and exploitation of databases; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.12. The collection, processing, sorting, recording, management, updating and maintaining of any type of data and information and the sale thereof -through different technologies - to third parties against payment. The collection, analysis, processing etc of data and information on behalf of third parties for the purpose of their exclusive sale thereto;

Art. 3.1.13. The concession of the use of its premises or equipment to third parties against payment;

Art. 3.1.14. The provision of specialized education and training services to the personnel of Luxembourgish or foreign legal entities of the private or the public sector, of any legal form, in Luxembourg or abroad, on modern training methods and systems, on the new technical applications and potentials in the fields of Communication, Telematics and new Added Value Services, Research and Technology, Business Administration and Information Management; organization of seminars and training lectures for the better organization and operation of the said legal entities;

Art. 3.1.15. The provision of consultation services as well as organization and support services within the said business activities, to Luxembourgish or foreign natural or legal entities of the private of the public sector in or out of Luxembourg;

Art. 3.1.16. The elaboration of studies and participation in research and development EU programs and provision of related consulting and support services to third interested parties (Luxembourgish or foreign individuals or legal entities) for the implementation of large - scale projects and development programs;

Art. 3.1.17. The representation of any kind of Luxembourg or foreign corporations pursuing the same or similar objectives and mediation for the entering into business contracts between such corporations and third parties;

Art. 3.1.18. The supply, installation and operation of tolls and transport fare collection systems, as regards the use of public networks.

Art. 3.2. The company, in order to achieve its object, may:

a) participate in any domestic or foreign company, which has the same or similar objects, under any corporate form and merge with another company or absorb another similar company, either personal or corporate, under any type of corporate status, or contribute a branch in any existing company or any new company to be established;

b) co-operate with any physical or juridical person, in any way, for the purpose of achieving the corporate objects;

c) give bill sureties or guarantees in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

d) request that letters of guarantees or credits on securities be issued, either in euro or in other currencies, in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

e) establish branches or agencies or offices anywhere in Luxembourg or abroad;

f) engage in any other activities, in addition to the ones mentioned above, in or out of Luxembourg, at any time and with any person, as may be deemed expedient or necessary for the promotion and attainment of its objectives or in favor of its interests."

French version

" **Art. 3.** L'objet de la société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3.1. En particulier, l'objet de la société concerne:

Art. 3.1.1. La prestation de toutes sortes de services en rapport avec:

- 1) la technologie informatique
- 2) la télématique
- 3) la télécommunication
- 4) les prestations d'informaticiens sur base de contrats à courte-durée
- 5) la traduction
- 6) la production, la vente, la conception et l'exécution de systèmes logiciels de toute nature et en général tout autre objet similaire
- 7) la production d'équipements électroniques informatiques

Art. 3.1.2. L'importation, le commerce, la fabrication, installation et maintenance de toutes sortes d'équipements électroniques et mécaniques pour l'informatique et des systèmes de communication;

Art. 3.1.3. Le développement, la conception, l'achat et l'importation de matériels et l'exécution / mise en oeuvre de toutes sortes de logiciels et de systèmes électroniques d'usage multiple;

Art. 3.1.4. La création et la vente de matériel audio et visuel, à caractère éducatif, pour la formation scientifique et de nature ludique, par tout moyen technique et sous toute forme, en vertu des dispositions de la loi applicable;

Art. 3.1.5. La médiation pour la vente d'oeuvres audio et visuels créés par des tiers;

Art. 3.1.6. L'approvisionnement et le commerce de tous les moyens techniques nécessaires, l'équipement et des logiciels, ainsi que tous les consommables et pièces de rechange nécessaires à l'établissement, l'exploitation, le bon fonctionnement et au développement de toute sorte de "loterie" au Luxembourg ou à l'étranger;

Art. 3.1.7. La participation à des contrats de gestion, de concession ou d'exploitation concernant les opérations et les immobilisations appartenant à des entités juridiques du droit public ou privé, les services publics, organisations, entreprises publiques et les particuliers;

Art. 3.1.8. La participation à des marchés publics (de travaux, fournitures et services) pour lesquels l'attribution implique un financement partiel ou total d'entités privées exploitant ces marchés, la souscription de capital ou d'autres types d'association momentanée dans des entreprises ad hoc qui peuvent être établies pour l'exploitation des travaux publics, les fournitures ou les services;

Art. 3.1.9. Le développement et l'exploitation de tout type de services d'abonnés à des individus et des entreprises;

Art. 3.1.10. La fourniture de services à valeur ajoutée aux infrastructures de télécommunications et d'informatique en utilisant différentes plates-formes techniques, actuelles ou futures, telles que: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, le streaming vidéo, Internet mobile, services mobiles (SMS, MMS, vidéo mobile / vidéo en streaming, Alerting, etc.), WEB / WAP services, hébergement de contenu, e-commerce (par le biais d'Internet, Internet mobile, télévision numérique, etc), télévision numérique, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.11. La fourniture de centres d'appels, la fourniture de services d'assistance en ligne (service à la clientèle, télésecrétaire, hotlines, un centre de dépannage, des services d'information, services de fax) et la fourniture de l'information, la fourniture de services e-commerce, le développement et l'exploitation des bases de données, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.12. La collecte, le traitement, le tri, l'enregistrement, la gestion, la mise à jour et la maintenance de tout type de données et d'information et de la vente de celle-ci - grâce à diverses technologies - à des tiers contre paiement. La collecte, l'analyse, le traitement, etc. des données et des informations au nom de tiers dans le but de leur mise en vente exclusive;

Art. 3.1.13. La concession de l'usage de ses locaux ou d'équipement à des tiers, contre rémunération;

Art. 3.1.14. La fourniture d'une éducation spécialisée et de services de formation pour le personnel de personnes morales luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou du secteur public, de toute forme juridique, au Luxembourg ou à l'étranger, sur les méthodes de formation modernes et des systèmes, sur les nouvelles applications techniques et les potentialités dans les domaines de communications, de télématique et de nouveaux services à valeur ajoutée, recherche et technologie, en administration des affaires et de gestion de l'information; l'organisation de séminaires et de conférences de formation pour une meilleure organisation et gestion de ces entreprises;

Art. 3.1.15. La fourniture de services de consultation ainsi que l'organisation des services et du soutien dans ses affaires, à des personnes physiques ou morales, luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou secteur public dans ou en dehors du Luxembourg;

Art. 3.1.16. L'élaboration d'études et participation à des programmes européens de recherche et développement, et fourniture de conseils et services connexes aux tiers intéressés (individus luxembourgeois ou étrangers ou personnes morales) pour la mise en place de grands projets et programmes de développement;

Art. 3.1.17. La représentation de tout type de sociétés luxembourgeoises ou étrangères poursuivant des objectifs identiques ou similaires et la médiation pour la conclusion de contrats d'affaires entre ces sociétés et des tiers;

Art. 3.1.18. La fourniture, l'installation et l'exploitation de péages et les systèmes de collecte de transports tarifés, en ce qui concerne l'utilisation des réseaux publics.

3.2. Afin de poursuivre son objet, la Société pourra:

a) Participer à n'importe quelle entreprise, locale ou étrangère, poursuivant les mêmes objectifs ou des fins similaires, sous n'importe quelle forme sociale et fusionner avec une autre société ou absorber une autre entreprise similaire, individuelle ou sociale, de n'importe quelle forme juridique ou offrir une branche d'activités à une société déjà existante ou à une nouvelle société, en formation.

b) Collaborer avec n'importe quelle personne, physique ou juridique, de n'importe quelle manière en vue de la prospérité des objectifs sociaux.

c) Offrir des avals ou des garanties envers des tierces personnes, physiques ou juridiques, avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, afin d'obtenir un bénéfice et la réussite de l'objet de la Société, moyennant des sûretés personnelles ou réelles, de toute nature.

d) Demander l'expédition de lettres de garanties ou de crédits garantis, en euro ou en devises étrangères, en faveur de toutes tierces personnes, physiques ou juridiques avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, dans l'intérêt de la Société et la réussite de ses buts, moyennant l'offre de sûretés personnelles ou réelles, de toute nature."

2. Reduction of the share capital by the amount of EUR 5,500.00, by the cancelation of two hundred and twenty (220) shares owned by the Company, after which the capital will be reduced to EUR 2,304,150.

3. Amendment of the first paragraph of article 5 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version

" **Art. 5. 1st paragraph.** The share capital of the company is fixed at EUR 2,304,150 (two million three hundred four thousand one hundred fifty Euro) divided into 92,166 (ninety two thousand one hundred sixty six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each."

French version

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** La société a un capital social souscrit de EUR 2.304.150 (deux millions trois cent quatre mille cent cinquante euros), représenté par 92.166 (quatre-vingt-douze mille cent soixante six) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune."

4. Amendment of the first paragraph of article 11 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version

" **Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, the managing director, or by two directors."

French version

" **Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, l'administrateur délégué ou par deux administrateurs."

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The meeting decides to amend the article 3 of the by-laws in relation with the object of the Company, which henceforth will read as follows:

" **Art. 3.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purposes.

Art. 3.1. The object of the company is:

Art. 3.1.1. The provision of any kind of services related to:

- 1) information technology
- 2) telematics;
- 3) telecommunications;
- 4) contracting out of information technology workers' services on short-term bases;
- 5) translation;
- 6) production, trading, design and performance of any kind of software and in general any other similar object;
- 7) production of hardware information technology equipment;

Art. 3.1.2. The import, trade, manufacture, installation and maintenance of all kinds of electronic and mechanical equipment for IT and communication systems;

Art. 3.1.3. The development, design, purchase and import of materials and execution / implementation of all kinds of software and electronic systems of multiple use;

Art. 3.1.4. The creation and selling of audio and visual materials, of educational, training scientific and entertaining nature, by any technical means and form, under the provisions law applicable from time to time;

Art. 3.1.5. The mediation for the selling of audio and visual works created by third parties;

Art. 3.1.6. The supply of and trade in all the necessary technical means, equipment and software, as well as all the consumables and spares required for the establishment, exploitation, good operation and development of any kind of "lotteries" in Luxembourg or abroad;

Art. 3.1.7. The undertaking of management, concession or exploitation contracts concerning any operations and fixed assets belonging to Legal Entities of Public or Private Law, Public Utilities, Organizations, Public Enterprises and individuals;

Art. 3.1.8. The participation in public contracts (for works, procurements, services) the awarding of which includes partial or total self-funding through the participation of private entities in the commercial exploitation of such works, the share capital payment or other kinds of joint venturing in special enterprises that may be established for the exploitation of public works, procurements or services;

Art. 3.1.9. The development and exploitation of any kind of subscriber services to individuals and enterprises;

Art. 3.1.10. The provision of Value Added Services to telecommunication and IT infrastructures using different technical platforms, current or future, such as: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, Video-Streaming, Mobile Internet, Mobile Services (SMS, MMS, Mobile Video / Video Streaming, Alerting etc), WEB / WAP Services, Content Hosting, e-commerce (through Internet, Mobile Internet, Digital TV etc), Digital Television etc; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.11. The provision of call center services, provision of telephone support services (customer service, tele-secretary, help lines, troubleshooting center, information services, fax services) and provision of information; provision of e-commerce services, development and exploitation of databases; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.12. The collection, processing, sorting, recording, management, updating and maintaining of any type of data and information and the sale thereof -through different technologies - to third parties against payment. The collection, analysis, processing etc of data and information on behalf of third parties for the purpose of their exclusive sale thereto;

Art. 3.1.13. The concession of the use of its premises or equipment to third parties against payment;

Art. 3.1.14. The provision of specialized education and training services to the personnel of Luxembourgish or foreign legal entities of the private or the public sector, of any legal form, in Luxembourg or abroad, on modern training methods and systems, on the new technical applications and potentials in the fields of Communication, Telematics and new Added Value Services, Research and Technology, Business Administration and Information Management; organization of seminars and training lectures for the better organization and operation of the said legal entities;

Art. 3.1.15. The provision of consultation services as well as organization and support services within the said business activities, to Luxembourgish or foreign natural or legal entities of the private of the public sector in or out of Luxembourg;

Art. 3.1.16. The elaboration of studies and participation in research and development EU programs and provision of related consulting and support services to third interested parties (Luxembourgish or foreign individuals or legal entities) for the implementation of large - scale projects and development programs;

Art. 3.1.17. The representation of any kind of Luxembourg or foreign corporations pursuing the same or similar objectives and mediation for the entering into business contracts between such corporations and third parties;

Art. 3.1.18. The supply, installation and operation of tolls and transport fare collection systems, as regards the use of public networks.

Art. 3.2. The company, in order to achieve its object, may:

a) participate in any domestic or foreign company, which has the same or similar objects, under any corporate form and merge with another company or absorb another similar company, either personal or corporate, under any type of corporate status, or contribute a branch in any existing company or any new company to be established;

b) co-operate with any physical or juridical person, in any way, for the purpose of achieving the corporate objects;

c) give bill sureties or guarantees in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

d) request that letters of guarantees or credits on securities be issued, either in euro or in other currencies, in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

e) establish branches or agencies or offices anywhere in Luxembourg or abroad;

f) engage in any other activities, in addition to the ones mentioned above, in or out of Luxembourg, at any time and with any person, as may be deemed expedient or necessary for the promotion and attainment of its objectives or in favor of its interests."

Second resolution:

The meeting decides to reduce the share capital by cancellation of two hundred and twenty (220) shares owned by the Company itself, so that the capital will be brought from its current amount of EUR 2,309,650 (two million three hundred nine thousand six hundred fifty Euro) divided into 92,386 (ninety-two thousand three hundred eighty-six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, to EUR 2,304,150 (two million three hundred and four thousand one hundred fifty Euro) divided into 92,166 (ninety-two thousand one hundred sixty-six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

Third resolution:

The meeting decides to amend the first paragraph of the article 5 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The share capital of the company is fixed at EUR 2,304,150 (two million three hundred and four thousand one hundred fifty Euro) divided into 92,166 (ninety-two thousand one hundred sixty-six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each."

Fourth resolution:

The meeting decides to amend the first paragraph of the article 11 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

" **Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, the managing director, or by two directors."

There being no further business, the meeting is thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about one thousand five hundred euros.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English and followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juillet

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "INTRASOFT International S.A.", société anonyme ayant son siège social à L-1253 Luxembourg, 2b, rue Nicolas Bové, inscrite au Registre de Commerce et des sociétés à la section B numéro 56565, constituée le 2 octobre 1996 suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 659 du 19 décembre 1996. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné le 15 décembre 2009 publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 523 du 11 mars 2010.

L'assemblée est présidée par Maître Marc Thewes, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Maître Thierry Pouliquen, avocat, demeurant à Luxembourg. Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 92.386 (quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingt-six) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social et qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise

" **Art. 3.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purposes.

Art. 3.1. The object of the company is:

Art. 3.1.1. The provision of any kind of services related to:

- 1) information technology
- 2) telematics;
- 3) telecommunications;
- 4) contracting out of information technology workers' services on short-term bases;
- 5) translation;
- 6) production, trading, design and performance of any kind of software and in general any other similar object;
- 7) production of hardware information technology equipment;

Art. 3.1.2. The import, trade, manufacture, installation and maintenance of all kinds of electronic and mechanical equipment for IT and communication systems;

Art. 3.1.3. The development, design, purchase and import of materials and execution / implementation of all kinds of software and electronic systems of multiple use;

Art. 3.1.4. The creation and selling of audio and visual materials, of educational, training scientific and entertaining nature, by any technical means and form, under the provisions law applicable from time to time;

Art. 3.1.5. The mediation for the selling of audio and visual works created by third parties;

Art. 3.1.6. The supply of and trade in all the necessary technical means, equipment and software, as well as all the consumables and spares required for the establishment, exploitation, good operation and development of any kind of "lotteries" in Luxembourg or abroad;

Art. 3.1.7. The undertaking of management, concession or exploitation contracts concerning any operations and fixed assets belonging to Legal Entities of Public or Private Law, Public Utilities, Organizations, Public Enterprises and individuals;

Art. 3.1.8. The participation in public contracts (for works, procurements, services) the awarding of which includes partial or total self-funding through the participation of private entities in the commercial exploitation of such works, the share capital payment or other kinds of joint venturing in special enterprises that may be established for the exploitation of public works, procurements or services;

Art. 3.1.9. The development and exploitation of any kind of subscriber services to individuals and enterprises;

Art. 3.1.10. The provision of Value Added Services to telecommunication and IT infrastructures using different technical platforms, current or future, such as: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, Video-Streaming, Mobile Internet, Mobile Services (SMS, MMS, Mobile Video / Video Streaming, Alerting etc), WEB / WAP Services, Content Hosting, e-commerce (through Internet, Mobile Internet, Digital TV etc), Digital Television etc; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.11. The provision of call center services, provision of telephone support services (customer service, tele-secretary, help lines, troubleshooting center, information services, fax services) and provision of information; provision of e-commerce services, development and exploitation of databases; provision of such services to or on behalf of third parties against payment;

Art. 3.1.12. The collection, processing, sorting, recording, management, updating and maintaining of any type of data and information and the sale thereof -through different technologies - to third parties against payment. The collection, analysis, processing etc of data and information on behalf of third parties for the purpose of their exclusive sale thereto;

Art. 3.1.13. The concession of the use of its premises or equipment to third parties against payment;

Art. 3.1.14. The provision of specialized education and training services to the personnel of Luxembourgish or foreign legal entities of the private or the public sector, of any legal form, in Luxembourg or abroad, on modern training methods and systems, on the new technical applications and potentials in the fields of Communication, Telematics and new Added Value Services, Research and Technology, Business Administration and Information Management; organization of seminars and training lectures for the better organization and operation of the said legal entities;

Art. 3.1.15. The provision of consultation services as well as organization and support services within the said business activities, to Luxembourgish or foreign natural or legal entities of the private or the public sector in or out of Luxembourg;

Art. 3.1.16. The elaboration of studies and participation in research and development EU programs and provision of related consulting and support services to third interested parties (Luxembourgish or foreign individuals or legal entities) for the implementation of large - scale projects and development programs;

Art. 3.1.17. The representation of any kind of Luxembourg or foreign corporations pursuing the same or similar objectives and mediation for the entering into business contracts between such corporations and third parties;

Art. 3.1.18. The supply, installation and operation of tolls and transport fare collection systems, as regards the use of public networks.

Art. 3.2. The company, in order to achieve its object, may:

a) participate in any domestic or foreign company, which has the same or similar objects, under any corporate form and merge with another company or absorb another similar company, either personal or corporate, under any type of corporate status, or contribute a branch in any existing company or any new company to be established;

b) co-operate with any physical or juridical person, in any way, for the purpose of achieving the corporate objects;

c) give bill sureties or guarantees in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

d) request that letters of guarantees or credits on securities be issued, either in euro or in other currencies, in favour of third physical or juridical persons with which the company does business or in which the company participates, for the benefit of the company and for the purpose of achieving the corporate objects, offering any nature of securities, either contractual or real rights;

e) establish branches or agencies or offices anywhere in Luxembourg or abroad;

f) engage in any other activities, in addition to the ones mentioned above, in or out of Luxembourg, at any time and with any person, as may be deemed expedient or necessary for the promotion and attainment of its objectives or in favor of its interests.

"Version française

" **Art. 3.** L'objet de la société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3.1. En particulier, l'objet de la société concerne:

Art. 3.1.1. La prestation de toutes sortes de services en rapport avec:

- 1) la technologie informatique
- 2) la télématique
- 3) la télécommunication
- 4) les prestations d'informaticiens sur base de contrats à courte-durée
- 5) la traduction
- 6) la production, la vente, la conception et l'exécution de systèmes logiciels de toute nature et en général tout autre objet similaire
- 7) la production d'équipements électroniques informatiques

Art. 3.1.2. L'importation, le commerce, la fabrication, installation et maintenance de toutes sortes d'équipements électroniques et mécaniques pour l'informatique et des systèmes de communication;

Art. 3.1.3. Le développement, la conception, l'achat et l'importation de matériels et l'exécution / mise en oeuvre de toutes sortes de logiciels et de systèmes électroniques d'usage multiple;

Art. 3.1.4. La création et la vente de matériel audio et visuel, à caractère éducatif, pour la formation scientifique et de nature ludique, par tout moyen technique et sous toute forme, en vertu des dispositions de la loi applicable;

Art. 3.1.5. La médiation pour la vente d'oeuvres audio et visuels créés par des tiers;

Art. 3.1.6. L'approvisionnement et le commerce de tous les moyens techniques nécessaires, l'équipement et des logiciels, ainsi que tous les consommables et pièces de rechange nécessaires à l'établissement, l'exploitation, le bon fonctionnement et au développement de toute sorte de "loterie " au Luxembourg ou à l'étranger;

Art. 3.1.7. La participation à des contrats de gestion, de concession ou d'exploitation concernant les opérations et les immobilisations appartenant à des entités juridiques du droit public ou privé, les services publics, organisations, entreprises publiques et les particuliers;

Art. 3.1.8. La participation à des marchés publics (de travaux, fournitures et services) pour lesquels l'attribution implique un financement partiel ou total d'entités privées exploitant ces marchés, la souscription de capital ou d'autres types d'association momentanée dans des entreprises ad hoc qui peuvent être établies pour l'exploitation des travaux publics, les fournitures ou les services;

Art. 3.1.9. Le développement et l'exploitation de tout type de services d'abonnés à des individus et des entreprises;

Art. 3.1.10. La fourniture de services à valeur ajoutée aux infrastructures de télécommunications et d'informatique en utilisant différentes plates-formes techniques, actuelles ou futures, telles que: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, le streaming vidéo, Internet mobile, services mobiles (SMS, MMS, vidéo mobile / vidéo en streaming, Alerting, etc.), WEB / WAP services, hébergement de contenu, e-commerce (par le biais d'Internet, Internet mobile, télévision numérique, etc), télévision numérique, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.11. La fourniture de centres d'appels, la fourniture de services d'assistance en ligne (service à la clientèle, télésecrétaire, hotlines, un centre de dépannage, des services d'information, services de fax) et la fourniture de l'information, la fourniture de services e-commerce, le développement et l'exploitation des bases de données, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.12. La collecte, le traitement, le tri, l'enregistrement, la gestion, la mise à jour et la maintenance de tout type de données et d'information et de la vente de celle-ci - grâce à diverses technologies - à des tiers contre paiement. La collecte, l'analyse, le traitement, etc. des données et des informations au nom de tiers dans le but de leur mise en vente exclusive;

Art. 3.1.13. La concession de l'usage de ses locaux ou d'équipement à des tiers, contre rémunération;

Art. 3.1.14. La fourniture d'une éducation spécialisée et de services de formation pour le personnel de personnes morales luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou du secteur public, de toute forme juridique, au Luxembourg ou à l'étranger, sur les méthodes de formation modernes et des systèmes, sur les nouvelles applications techniques et les potentialités dans les domaines de communications, de télématique et de nouveaux services à valeur ajoutée, recherche et technologie, en administration des affaires et de gestion de l'information; l'organisation de séminaires et de conférences de formation pour une meilleure organisation et gestion de ces entreprises;

Art. 3.1.15. La fourniture de services de consultation ainsi que l'organisation des services et du soutien dans ses affaires, à des personnes physiques ou morales, luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou secteur public dans ou en dehors du Luxembourg;

Art. 3.1.16. L'élaboration d'études et participation à des programmes européens de recherche et développement, et fourniture de conseils et services connexes aux tiers intéressés (individus luxembourgeois ou étrangers ou personnes morales) pour la mise en place de grands projets et programmes de développement;

Art. 3.1.17. La représentation de tout type de sociétés luxembourgeoises ou étrangères poursuivant des objectifs identiques ou similaires et la médiation pour la conclusion de contrats d'affaires entre ces sociétés et des tiers;

Art. 3.1.18. La fourniture, l'installation et l'exploitation de péages et les systèmes de collecte de transports tarifés, en ce qui concerne l'utilisation des réseaux publics.

3.2. Afin de poursuivre son objet, la Société pourra:

a) Participer à n'importe quelle entreprise, locale ou étrangère, poursuivant les mêmes objectifs ou des fins similaires, sous n'importe quelle forme sociale et fusionner avec une autre société ou absorber une autre entreprise similaire, individuelle ou sociale, de n'importe quelle forme juridique ou offrir une branche d'activités à une société déjà existante ou à une nouvelle société, en formation.

b) Collaborer avec n'importe quelle personne, physique ou juridique, de n'importe quelle manière en vue de la prospérité des objectifs sociaux.

c) Offrir des avals ou des garanties envers des tierces personnes, physiques ou juridiques, avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, afin d'obtenir un bénéfice et la réussite de l'objet de la Société, moyennant des sûretés personnelles ou réelles, de toute nature.

d) Demander l'expédition de lettres de garanties ou de crédits garantis, en euro ou en devises étrangères, en faveur de toutes tierces personnes, physiques ou juridiques avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, dans l'intérêt de la Société et la réussite de ses buts, moyennant l'offre de sûretés personnelles ou réelles, de toute nature."

2. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 5.500,00 par l'annulation de deux cent vingt (220) parts sociales détenues par la société, afin que le capital soit porté à EUR 2.304.150.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise

" **Art. 5. 1st paragraph.** The share capital of the company is fixed at EUR 2,304,150 (two million three hundred four thousand one hundred fifty Euro) divided into 92,166 (ninety two thousand one hundred sixty six) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each."

Version française

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** La société a un capital social souscrit de EUR 2.304.150 (deux millions trois cent quatre mille cent cinquante euros), représenté par 92.166 (quatre-vingt-douze mille cent soixante six) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune."

4. Modification du premier paragraphe de l'article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise

" **Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, the managing director, or by two directors."

Version française

" **Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, l'administrateur délégué ou par deux administrateurs."

Ces faits exposés et reconnus exacts par les actionnaires, les résolutions suivantes sont prises:

Première résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts relatif à l'objet social et qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** L'objet de la société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3.1. En particulier, l'objet de la société concerne:

Art. 3.1.1. La prestation de toutes sortes de services en rapport avec:

- 1) la technologie informatique
- 2) la télématique
- 3) la télécommunication
- 4) les prestations d'informaticiens sur base de contrats à courte-durée
- 5) la traduction
- 6) la production, la vente, la conception et l'exécution de systèmes logiciels de toute nature et en général tout autre objet similaire
- 7) la production d'équipements électroniques informatiques

Art. 3.1.2. L'importation, le commerce, la fabrication, installation et maintenance de toutes sortes d'équipements électroniques et mécaniques pour l'informatique et des systèmes de communication;

Art. 3.1.3. Le développement, la conception, l'achat et l'importation de matériels et l'exécution / mise en oeuvre de toutes sortes de logiciels et de systèmes électroniques d'usage multiple;

Art. 3.1.4. La création et la vente de matériel audio et visuel, à caractère éducatif, pour la formation scientifique et de nature ludique, par tout moyen technique et sous toute forme, en vertu des dispositions de la loi applicable;

Art. 3.1.5. La médiation pour la vente d'oeuvres audio et visuels créés par des tiers;

Art. 3.1.6. L'approvisionnement et le commerce de tous les moyens techniques nécessaires, l'équipement et des logiciels, ainsi que tous les consommables et pièces de rechange nécessaires à l'établissement, l'exploitation, le bon fonctionnement et au développement de toute sorte de "loterie " au Luxembourg ou à l'étranger;

Art. 3.1.7. La participation à des contrats de gestion, de concession ou d'exploitation concernant les opérations et les immobilisations appartenant à des entités juridiques du droit public ou privé, les services publics, organisations, entreprises publiques et les particuliers;

Art. 3.1.8. La participation à des marchés publics (de travaux, fournitures et services) pour lesquels l'attribution implique un financement partiel ou total d'entités privées exploitant ces marchés, la souscription de capital ou d'autres types

d'association momentanée dans des entreprises ad hoc qui peuvent être établies pour l'exploitation des travaux publics, les fournitures ou les services;

Art. 3.1.9. Le développement et l'exploitation de tout type de services d'abonnés à des individus et des entreprises;

Art. 3.1.10. La fourniture de services à valeur ajoutée aux infrastructures de télécommunications et d'informatique en utilisant différentes plates-formes techniques, actuelles ou futures, telles que: Audiotex, Interactive Voice Response (IVR), Paging, Internet, le streaming vidéo, Internet mobile, services mobiles (SMS, MMS, vidéo mobile / vidéo en streaming, Alerting, etc.), WEB / WAP services, hébergement de contenu, e-commerce (par le biais d'Internet, Internet mobile, télévision numérique, etc), télévision numérique, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.11. La fourniture de centres d'appels, la fourniture de services d'assistance en ligne (service à la clientèle, télésecrétaire, hotlines, un centre de dépannage, des services d'information, services de fax) et la fourniture de l'information, la fourniture de services e-commerce, le développement et l'exploitation des bases de données, la fourniture de ces services à ou pour le compte de tiers contre rémunération;

Art. 3.1.12. La collecte, le traitement, le tri, l'enregistrement, la gestion, la mise à jour et la maintenance de tout type de données et d'information et de la vente de celle-ci - grâce à diverses technologies - à des tiers contre paiement. La collecte, l'analyse, le traitement, etc. des données et des informations au nom de tiers dans le but de leur mise en vente exclusive;

Art. 3.1.13. La concession de l'usage de ses locaux ou d'équipement à des tiers, contre rémunération;

Art. 3.1.14. La fourniture d'une éducation spécialisée et de services de formation pour le personnel de personnes morales luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou du secteur public, de toute forme juridique, au Luxembourg ou à l'étranger, sur les méthodes de formation modernes et des systèmes, sur les nouvelles applications techniques et les potentialités dans les domaines de communications, de télématique et de nouveaux services à valeur ajoutée, recherche et technologie, en administration des affaires et de gestion de l'information; l'organisation de séminaires et de conférences de formation pour une meilleure organisation et gestion de ces entreprises;

Art. 3.1.15. La fourniture de services de consultation ainsi que l'organisation des services et du soutien dans ses affaires, à des personnes physiques ou morales, luxembourgeoises ou étrangères du secteur privé ou secteur public dans ou en dehors du Luxembourg;

Art. 3.1.16. L'élaboration d'études et participation à des programmes européens de recherche et développement, et fourniture de conseils et services connexes aux tiers intéressés (individus luxembourgeois ou étrangers ou personnes morales) pour la mise en place de grands projets et programmes de développement;

Art. 3.1.17. La représentation de tout type de sociétés luxembourgeoises ou étrangères poursuivant des objectifs identiques ou similaires et la médiation pour la conclusion de contrats d'affaires entre ces sociétés et des tiers;

Art. 3.1.18. La fourniture, l'installation et l'exploitation de péages et les systèmes de collecte de transports tarifés, en ce qui concerne l'utilisation des réseaux publics.

3.2. Afin de poursuivre son objet, la Société pourra:

a) Participer à n'importe quelle entreprise, locale ou étrangère, poursuivant les mêmes objectifs ou des fins similaires, sous n'importe quelle forme sociale et fusionner avec une autre société ou absorber une autre entreprise similaire, individuelle ou sociale, de n'importe quelle forme juridique ou offrir une branche d'activités à une société déjà existante ou à une nouvelle société, en formation.

b) Collaborer avec n'importe quelle personne, physique ou juridique, de n'importe quelle manière en vue de la prospérité des objectifs sociaux.

c) Offrir des avals ou des garanties envers des tierces personnes, physiques ou juridiques, avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, afin d'obtenir un bénéfice et la réussite de l'objet de la Société, moyennant des sûretés personnelles ou réelles, de toute nature.

d) Demander l'expédition de lettres de garanties ou de crédits garantis, en euro ou en devises étrangères, en faveur de toutes tierces personnes, physiques ou juridiques avec lesquelles elle collabore ou auxquelles elle participe, dans l'intérêt de la Société et la réussite de ses buts, moyennant l'offre de sûretés personnelles ou réelles, de toute nature."

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de réduire le capital social par annulation de deux cent vingt (220) parts sociales que la société détient sur elle-même, afin que le capital soit porté de son montant actuel de EUR 2.309.650 (deux millions trois cent neuf mille six cent cinquante euros), représenté par 92.386 (quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingt-six) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 2.304.150 (deux millions trois cent quatre mille cent cinquante euros), représenté par 92.166 (quatre-vingt-douze mille cent soixante six) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** La société a un capital social souscrit de EUR 2.304.150 (deux millions trois cent quatre mille cent cinquante euros), représenté par 92.166 (quatre-vingt-douze mille cent soixante six) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 11 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, l'administrateur délégué ou par deux administrateurs."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ quatre mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, le texte anglais fera foi en cas de divergences entre les deux.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Thewes, T. Pouliquen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 août 2011. Relation: LAC/2011/35185. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Référence de publication: 2011113990/619.

(110130710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

Focused Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.505.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011118856/10.

(110136592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Grenache, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.649.

Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 9 août 2011

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 9 août 2011;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Steven Brown de son mandat de gérant de la Société en date du 9 août 2011;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Jean-Guibert Mahy résidant professionnellement au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et né le 20 mars 1977, à Anderlecht (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 août 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsbeger

Gérant

Référence de publication: 2011118867/21.

(110136436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

G.D. Bâtiment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 208, roue de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 152.854.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118865/9.

(110136483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

GS Shandong Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 162.310.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011118872/14.

(110136223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

GS Shandong Retail Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 162.274.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011118874/14.

(110136241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

H.T.A.S. S.A., High Tech Automation Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 62.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2011118878/12.

(110136841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Horedis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8711 Boevange-sur-Attert, 55, Am Letschert.

R.C.S. Luxembourg B 22.000.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le seize août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Jacobus ROTTEVEEL, pensionné, demeurant à L-8711 Boevange-sur-Attert, 55, Am Letschert.

2.- Monsieur Jacobus ROTTEVEEL Junior, employé privé, demeurant à L-5887 Hesperange, 387, route de Thionville.

Lesquels comparants sont ici représentés par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu de deux procurations sous seing privé, lui délivrées en date des 7 et 8 août 2011,

lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée HOREDIS S.à r.l., avec siège social à L-8711 Boevange-sur-Attert, 55, Am Letschert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 22.000 (NIN 1984 2405 338),

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, alors de résidence à Mersch, en date du 3 septembre 1984, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 291 du 24 octobre 1984.

II.- Que la société a un capital social de dix-sept mille trois cinquante-deux Euros cinquante-cinq Cents (€ 14.352,55), représenté par sept cents (700) parts sociales sans désignation de valeur nominale, attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Jacobus ROTTEVEEL, prénommé, trois cent cinquante parts sociales	350
2.- Monsieur Jacobus ROTTEVEEL Junior, prénommé, trois cent cinquante parts sociales	350
TOTAL: sept cents parts sociales	700

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, en leur qualité de seuls associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à partir de ce jour. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

Quatrième résolution

Les associés donnent décharge au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 août 2011. Relation: ECH/2011/1337. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 22 août 2011.

Référence de publication: 2011118879/51.

(110136312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

House Project, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3442 Dudelange, 214, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 111.044.

—
EXTRAIT

Monsieur FERNANDES Georges, gérant de la société HOUSE PROJECT S.A R.L., informe:
le changement d'adresse privée du gérant.

La nouvelle adresse du gérant est:

214, rue de Champs

L-3442 Dudelange

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 avril 2011.

Georges Fernandes.

Référence de publication: 2011118880/15.

(110136243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

House Project, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3442 Dudelange, 214, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 111.044.

—
En date du 12 avril 2010, la société accepte les cessions de parts sociales suivantes:

Monsieur Jorge Batista, demeurant à L-3442 Dudelange, 32, rue des Champs, né le 16 avril 1970 à Dudelange
cède et transporte par les présentes, sous les garanties de droit,

20 (VINGT) parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée HOUSE PROJECT S.à.r.l., société de
droit luxembourgeois constituée en date du 30 septembre 2005 inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de
Luxembourg sous le numéro B111044, à

Monsieur Georges Fernandes, demeurant à L-3442 Dudelange, 214, rue des Champs, né le 12 janvier 1971 à Ettelbruck.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118881/15.

(110136243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

KBC Real Estate Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 124.280.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 23 mai 2011

Monsieur Dirk MAMPAEY, né le 25 octobre 1965 à Deurne (Anvers – Belgique), demeurant De Schietboog 99, B-2970
Schilde est nommé président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire
statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 août 2011.

Référence de publication: 2011118923/13.

(110136274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Kauri Cab Preco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.250,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 157.266.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118922/11.

(110136716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

I.T.U., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 27.049.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Rambrouch, le 17 février 2011.

Référence de publication: 2011118882/10.

(110136247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

I-Am-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 73.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118883/9.

(110136272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

RES 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 161.424.

In the year two thousand and eleven on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

RES 1 S.A., a joint-stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161398,

Being the sole shareholder of the Company, exercising the powers reserved to the general meeting in accordance with article 67(1) second paragraph of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended,

here represented by Ms. Laura Gehlkopf, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 21, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the joint stock company incorporated and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "RES 2 S.A." (hereinafter, the Company), with registered office at 174, route de Longwy, L1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161424, established pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated May 27, 2011, under process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) represented by thirty-one thousand (31.000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of one hundred fifty-eight million nine hundred seventy-one thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 158.971.769,00) to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00) to one hundred fifty-nine million two thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 159.002.769,00) by the creation and issuance of one hundred fifty-eight million nine hundred seventy-one thousand seven hundred sixty-nine (158.971.769) shares all with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New Shares), together with a share premium in the amount of one hundred fifty-nine million two thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 159.002.769,00).

Subscription - Payment

RES 1 S.A., a joint-stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161398, through its proxyholder, resolves to subscribe for the New Shares and to pay the subscription price in the amount of one hundred fifty-eight million nine hundred seventy-one thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 158.971.769,00), together with a share premium in

the amount of one hundred fifty-nine million two thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 159.002.769,00), by payment in cash in the aggregate amount of three hundred seventeen million nine hundred seventy-four thousand five hundred thirty-eight Euro (EUR 317.974.538,00).

The amount of three hundred seventeen million nine hundred seventy-four thousand five hundred thirty-eight Euro (EUR 317.974.538,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above resolutions, the sole shareholder resolves to restate the articles of incorporation of the Company, as follows:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a joint-stock company under the name of RES 2 S.A., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles) and by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities, subject always to the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the Board of Directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, in the Grand Duchy of Luxembourg only.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital of the Company is set at one hundred fifty-nine million two thousand seven hundred sixty-nine Euro (EUR 159.002.769,00) represented by one hundred fifty-nine million two thousand seven hundred sixty-nine (159.002.769) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, all of which are fully paid up.

The shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are recorded in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

In accordance with article 9 of the law dated 5 August 2005 on financial collateral arrangements, the voting rights attaching to the shares may be exercised by any person (hereafter the Security Agent) in favour of whom such shares have been pledged subject to and in accordance with the relevant pledge agreement. The Security Agent may, in accordance with the relevant pledge agreement, also exercise all rights of the relevant shareholder in relation to the convening of a meeting of shareholders or the adoption of shareholder resolutions, including, for the avoidance of doubt, the right to request the board of directors to convene a meeting of shareholders and to request items to be added to the agenda,

and to propose and adopt resolutions in written form (to the extent permitted by law). Any such agreement between a shareholder and the Security Agent governing the above rights shall be given effect to by the Company. Once the Security Agent has elected to exercise the above rights, any decision will be validly adopted only if adopted in accordance with the above provisions.

Title III. General meeting of shareholders

Art. 6. Any meeting of the shareholders shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the thirtieth of June of each year at 2.00 p.m. CET at the registered office of the Company or at any other location within the Grand Duchy of Luxembourg specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 8. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place within the Grand Duchy of Luxembourg and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 9. The shareholders' meeting shall be held upon notice by the Board of Directors or by the auditor. A copy of such notice shall be sent to the Security Agent, for information purposes only.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

Art. 10. Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law, by these Articles or by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

Art. 11. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

Art. 12. The commitments of the shareholders of the Company may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

Art. 13. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice. In such case, the shareholders shall inform beforehand the Security Agent of the date, place and agenda of the meeting.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

Title IV. Management

Art. 14. The Company is managed by a board of directors (hereinafter, the Board of Directors), composed of at least four (4) directors divided into three (3) categories, respectively denominated “Category A Directors”, “Category B Directors” and “Category C Directors”. A majority of directors shall be Luxembourg residents. The director(s) need not be shareholders. The director(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders given in accordance with any shareholders’ agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders, in accordance with any shareholders’ agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

Art. 15. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Any meeting of the Board of Directors shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg. Written notice of any meeting of the Board of Directors will be given to all directors, and a copy of such notice shall be sent to the Security Agent for information purposes only, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if all directors state that they have been informed on the agenda of the meeting. In such case, the directors shall inform beforehand the Security Agent of the date, place and agenda of the meeting. As far as the Security Agent has been duly informed of such meeting, separate notice to the directors shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Directors.

A director of any category may be represented at the Board of Directors by another director of any category.

The Board of Directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Director and one Category B Director, and any decision taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Director and one Category B Director.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors’ meetings. Such resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the directors.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 16. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the Company.

All powers not expressly reserved by Law, by the Articles or by any shareholders’ agreement which may be entered into from time to time between the shareholders to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant requirements as may be set forth by any shareholders’ agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

Art. 17. Without prejudice to other applicable provisions of the Law and to any non-statutory agreement which may be entered into at any time by the Company, the decision of the Board of Directors shall also be required for any of the following matters:

- a) Capital increase or issuance of securities by the Company or its subsidiaries to the benefit of anyone, other than through a listing on a stock exchange market;
- b) Modification of the characteristics of any shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;
- c) Approval and modification of the annual budget of the Company or its subsidiaries;
- d) Modification of the business plan as approved by the shareholders;
- e) Capital decrease and, more generally, cancellation or redemption of shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;
- f) Merger or demerger operations, or acquisition or asset disposal (other than pursuant to any contractual agreements existing on the date hereof)
 - (i) for an amount exceeding fifty thousand Euro (EUR 50.000,00) (in aggregate or over a period of twelve consecutive months) or (ii) involving one or more branches of activity generating an annual turnover exceeding thirty million Euro (EUR 30.000.000,00) during the last financial year or during the last twelve months;

g) Any transaction which would have as effect or result to reduce, to the profit of a third party, the participation of the Company in the share capital of any of its subsidiaries or which would have as effect or as consequence the access by a third party to the share capital of one of these subsidiaries;

h) Listing on a stock exchange market of the shares or securities issued by the Company or its subsidiaries;

i) Entering into any cooperation, joint-venture or partnership agreement with a third party and any decision to incorporate a subsidiary whose shares would not fully owned by a company of the group;

j) Exercise of any new activity or extension to a new country of all or part of the activities of the Company or of its subsidiaries;

k) Entering into any agreement between the Company on one hand, and one of its shareholders, one of its directors or one of its affiliates on the other hand (including any agreement referred to under article 49-6bis of the Law);

l) Payment of dividends, reserves or bonuses and modification of the dividend policy;

m) Implementation of, or modification of any profit-sharing or incentive plan or any management package;

n) Expenses exceeding for an amount higher than three million Euro (EUR 3.000.000,00) the expenses stipulated in the annual budget (in aggregate or over a period of twelve consecutive months);

o) Creation or permission of any new debt, mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction or any other encumbrance or guaranty representing a commitment higher than twenty million Euro (EUR 20.000.000,00) (in aggregate or more over a period of twelve consecutive months);

p) Modification of the articles of incorporation of the Company or of any of its subsidiary;

q) Any decision requiring the agreement of the lenders under any credit agreement which may be entered into by the Company or its shareholders from time to time and which, in case of default of such agreement, would result or would be susceptible of resulting in an event of default in accordance with the provisions of such credit agreement;

r) Commencement of any proceedings of bankruptcy (faillite), insolvency, liquidation, moratorium or reprieve from payment (sursis de paiement), controlled management (gestion contrôlée), fraudulent conveyance (actio pauliana), general settlement or composition with creditors, reorganisation or any similar proceedings under Luxembourg or foreign law affecting the rights of creditors generally, against the Company or any of its subsidiaries;

s) Admission of any judicial, administrative or arbitral litigation involving claims higher than five million Euro (EUR 5.000.000,00), and entering into any transactional agreement involving an amount higher than five million Euro (EUR 5.000.000,00);

t) Commitment to perform any of the above mentioned operations or granting of an option or any other agreement which enforcement would bind or would be susceptible to bind the Company or any of its subsidiaries to the performance of any of the above mentioned operations.

Art. 18. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and Category B Director.

Art. 19. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 20. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title V. Audit

Art. 21. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 22. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 23. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General provision

Art. 25. Reference is made to the provisions of the Law and of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

V. The sole shareholder resolves to appoint as directors of the Company for a period of one (1) year and with immediate effect:

Category A Directors:

- Mr. François Pfister, born on October 25, 1981 in Uccle, Belgium, with professional address at 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Bertrand Michaud, born on November 21, 1961 in Paris, France, residing at 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Wilfried Piskula, born on September 13, 1977 in Lyon, France, residing at 13, Faubourg Saint Martin, 75010 Paris, France;

Category B Directors:

- Mr. Christophe Gammal, born on August 9, 1967 in Uccle, Belgium, residing at 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Peter Graham, born on July 20, 1949 in Leeds, United Kingdom, residing at 11, rue Schauwenberg, L-8092 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Kristel Segers, born on October 8, 1959 in Turnhout, Belgium, having her professional address at 174, route de Longmwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Category C Director:

- Mr. Eric Filliat, born on June 15, 1966 in Saint-Etienne, France, with professional address at 50, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, France.

VI. The sole shareholder resolves to acknowledge that further to the above resolution, the board of directors of the Company is composed as follows:

Category A Directors:

- Mr. Luis Marini Portugal, born on May 13, 1970, in Lisbonne, Portugal, residing at 80, avenue de Suffren, 75015 Paris, France;
- Mr. Marc Frappier, born on May 28, 1973, in Toulon, France, residing at 6, rue du Général Pershing, 78000 Versailles, France;
- Mr. François Pfister, prenamed;
- Mr. Bertrand Michaud, prenamed; and
- Mr. Wilfried Piskula, prenamed;

Category B Directors:

- Mr. Vincent-Gael Baudet, born on April 7, 1975, in Paris, France, having his professional address at 37-39, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France;
- Mr. Davy Beauce, born on December 30, 1981, in Messancy, Belgium, having his professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Christophe Gammal, prenamed;
- Mr. Peter Graham, prenamed; and
- Ms. Kristel Segers, prenamed;

Category C Director:

- Mr. Eric Filliat, prenamed.

VII. The sole shareholder resolves to authorize and grant power to any director of the Company or any employee of ATOZ S.A., a joint-stock company (société anonyme) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Sennigerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101128, to create and update the bondholders' register of the Company, and to update the shareholders' register of the Company.

117876

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at 7000 Euro (EUR 7.000,00).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-six juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

RES 1 S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 161398,

Etant l'actionnaire unique de la Société, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale en conformité avec l'article 67(1) deuxième paragraphe de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée,

ici représenté par Mlle Laura Gehlkopf, employée, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 21 juillet 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'actionnaire unique de la société anonyme établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «RES 2 S.A.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 161424, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

III. L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent cinquante-huit millions neuf cent soixante et onze mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 158.971.769,00) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euro (EUR 31.000,00) à cent cinquante-neuf millions deux mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 159.002.769,00) par la création et l'émission de cent cinquante-huit millions neuf cent soixante et onze mille sept cent soixante-neuf (158.971.769) nouvelles actions, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Actions), ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de cent cinquante-neuf millions deux mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 159.002.769,00).

Souscription - Libération

RES 1 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161398, par son mandataire, décide de souscrire aux Nouvelles Actions et de payer le prix de souscription d'une valeur totale de cent cinquante-huit millions neuf cent soixante et onze mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 158.971.769,00), ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de cent cinquante-neuf millions deux mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 159.002.769,00), par paiement en numéraire d'un montant total de trois cent dix-sept millions neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent trente-huit Euro (EUR 317.974.538,00).

Le montant de trois cent dix-sept millions neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent trente-huit Euro (EUR 317.974.538,00) a été intégralement libéré en numéraire et est maintenant à la disposition de la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire.

IV. L'associé unique décide de refondre les statuts de la Société comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Il existe une société anonyme sous la dénomination de RES 2 S.A. (ciaprès la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts) et aux dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y inclus par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, et en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune du Grand Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg seulement.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent cinquante-neuf millions deux mille sept cent soixante-neuf Euro (EUR 159.002.769,00) représenté par cent cinquante-neuf millions deux mille sept cent soixante-neuf (159.002.769) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions sont nominatives et ne peuvent être converties en actions au porteur.

Vis à vis de la Société, la personne au nom de laquelle les actions nominatives sont inscrites dans le registre des actionnaires sera considérée comme détentrice des actions.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

En vertu de l'article 9 de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, les droits de vote attachés aux actions peuvent être exercés par toute personne bénéficiaire d'un gage (ci-après l'Agent des Sûretés) sur les actions sous réserve de, et conformément au contrat de gage concerné. L'Agent des Sûretés peut également, conformément au contrat de gage concerné, exercer tous les droits de l'actionnaire concerné en relation avec la convocation d'une assemblée des actionnaires ou l'adoption de résolutions des actionnaires, y compris, afin d'éviter tout doute, le droit de demander au conseil d'administration de convoquer une assemblée des actionnaires, de demander l'ajout de points à l'ordre du jour et de proposer et adopter des résolutions écrites (dans la mesure permise par la loi). La Société devra donner effet à un tel accord entre un actionnaire et l'Agent des Sûretés régissant les droits ci-dessus. Une fois que l'Agent des Sûretés a décidé d'exercer les droits ci-dessus, toute décision ne sera valablement adoptée que conformément aux dispositions ci-dessus.

Titre III. Assemblée des actionnaires

Art. 6. Toute assemblée des actionnaires doit être tenue au Grand Duché de Luxembourg. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les

pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. L'assemblée générale annuelle se réunit le trentième jour du mois de juin à 14.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu du Grand Duché de Luxembourg indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal ou non ouvré, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvré suivant.

Art. 8. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues au Grand Duché de Luxembourg aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 9. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le commissaire aux comptes, et une copie de la convocation doit être envoyée à l'Agent des Sûretés, pour information seulement.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Art. 10. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, par les Statuts ou par les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Art. 11. Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

Art. 12. L'augmentation des engagements des actionnaires ne peut être décidé qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Art. 13. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable. Dans un tel cas, les actionnaires doivent informer au préalable l'Agent des Sûretés de la date, du lieu et de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Titre IV. Administration

Art. 14. La Société est gérée par un conseil d'administration (ci-après, le Conseil d'Administration), composé d'au moins quatre (4) administrateurs divisés en trois (3) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A", "Administrateurs de Catégorie B" et "Administrateurs de Catégorie C". Une majorité des administrateurs doit être résident luxembourgeois. Les administrateurs ne doivent pas obligatoirement être actionnaires. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des actionnaires donnée en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société, en accord avec les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires.

Art. 15. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Toute réunion du Conseil d'Administration doit être tenue au Grand Duché de Luxembourg. Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs, et une copie de l'avis sera envoyé à l'Agent des Sûretés pour information, par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et si tous les administrateurs déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Dans un tel cas, les administrateurs doivent informer au préalable l'Agent des Sûretés de la date, du lieu et de l'ordre du jour de la réunion. Dès lors que l'Agent des Sûretés a été dûment informé de cette réunion, une convocation spéciale aux administrateurs ne sera pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Un administrateur de toute catégorie peut être représenté au Conseil d'Administration par un autre administrateur de toute catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et avec la présence ou la représentation d'au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B, et toute décision prise par le Conseil d'Administration doit requérir la majorité simple, incluant au moins un vote favorable d'un Administrateur de Catégorie A et d'un administrateur de Catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) la réunion est retransmise en direct. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 16. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi, par les Statuts ou par les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires.

Art. 17. Sans préjudice des dispositions de la Loi applicable, et des dispositions de tout accord extra-statutaire pouvant être conclu à tout moment par la Société, une décision du Conseil d'Administration sera requise pour les matières suivantes:

- a) Augmentation de capital ou émission de titres émis par la Société ou par une de ses filiales au profit de quiconque autrement que dans le cadre d'une offre publique;
- b) Modification des caractéristiques de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;
- c) Adoption et modification du budget annuel de la Société ou d'une de ses filiales;
- d) Modification du business plan approuvé par les actionnaires de la Société;
- e) Réduction de capital et, plus généralement, annulation ou remboursement d'actions ou de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;
- f) Opération de fusion, scission, apport partiel d'actif, acquisition ou cession d'actifs (autrement qu'en application d'accords contractuels existants à la date des présentes) (i) pour un montant supérieur à cinquante mille Euro (EUR 50.000,00) (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs) ou (ii) portant sur une ou plusieurs branches d'activité ayant généré un chiffre d'affaires annuel supérieur à trente millions d'Euro (EUR 30.000.000,00) au cours du dernier exercice ou au cours des 12 derniers mois;
- g) Opération ayant pour objet ou pour effet de réduire au profit d'un tiers la participation dans le capital d'une filiale de la Société ou de donner à un tiers accès au capital d'une de ces filiales;
- h) Introduction en bourse de titres émis par la Société ou par une de ses filiales;

i) Conclusion de tout accord de coopération ou de rapprochement avec un tiers (notamment accord de partenariat ou de joint venture) ainsi que toute décision de constitution d'une filiale dont les titres ne seraient pas intégralement détenus par l'une des sociétés du groupe;

j) Exercice de toute nouvelle activité ou extension à un nouveau pays de tout ou partie de l'activité de la Société ou d'une de ses filiales;

k) Conclusion de toute convention entre, d'une part, la Société et, d'autre part, un de ses associés, de ses administrateurs ou de ses filiales (en ce compris toute convention relevant des dispositions de l'article 49-6bis de la Loi);

l) Distribution de dividendes, de réserves ou de primes et modification de la politique de versement de dividendes;

m) Mise en place ou modification significative de tout accord d'intéressement ou de participation ou de tout «management package»;

n) Dépenses excédant d'un montant supérieur à trois millions d'Euro (EUR 3.000.000,00) celles prévues au budget annuel (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs);

o) Conclusion de tout nouvel endettement ou octroi de cautions, avals, garanties ou sûretés représentant un engagement supérieur à vingt millions d'Euro (EUR 20.000.000,00) (en une seule fois ou agrégé sur une période de 12 mois consécutifs);

p) Modification des statuts de la Société ou d'une de ses filiales;

q) Décisions nécessitant l'accord des établissements prêteurs au titre de tout contrat de crédit qui pourrait être conclu à tout moment par la Société ou un de ses actionnaires, et qui, à défaut d'un tel accord, résulterait ou serait susceptible de résulter en un cas de défaut au sens dudit contrat de crédit;

r) Ouverture à l'encontre de la Société ou d'une de ses filiales de toute procédure de faillite, d'insolvabilité, de liquidation, de moratoire ou sursis de paiement, de gestion contrôlée, d'action paulienne, de résolution des conflits ou négociation avec les créanciers, de réorganisation ou toute procédure similaire en droit luxembourgeois ou étranger ayant une incidence sur le droit des créanciers de manière générale;

s) Introduction de toute action judiciaire, administrative ou arbitrale portant sur des demandes supérieures à cinq millions d'Euro (EUR 5.000.000,00) et conclusion de tout accord transactionnel portant sur un montant supérieur à cinq millions d'Euro (EUR 5.000.000,00).

t) Engagement d'accomplir l'un quelconque des actes mentionnés ci-dessus ou de conférer une option ou tout autre contrat dont l'exercice obligerait ou serait susceptible d'obliger la Société ou une de ses filiales à accomplir un des actes mentionnés ci-dessus.

Art. 18. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Art. 19. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 20. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre V. Surveillance

Art. 21. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 23. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Disposition générale

Art. 25. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi et aux dispositions de tout pacte d'actionnaire qui pourrait être conclu à tout moment entre les actionnaires.

V. L'associé unique décide de nommer en tant qu'administrateurs de la Société pour une période d'un (1) an et avec effet immédiat:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. François Pfister, né le 25 octobre 1981 à Uccle, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- M. Bertrand Michaud, né le 21 novembre 1961 à Paris, France, résidant au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- M. Wilfried Piskula, né le 13 septembre 1977 à Lyon, France, résidant au 13, Faubourg Saint Martin, 75010 Paris, France;

Administrateurs de Catégorie B:

- M. Christophe Gammal, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, résidant au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Grand Duché de Luxembourg;
- M. Peter Graham, né le 20 juillet 1949 à Leeds, Royaume-Uni, résidant au 11, rue Schauwenberg, L-8092 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg;
- Mme Kristel Segers, né le 8 octobre 1959 à Turnhout, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

Administrateur de Catégorie C:

- M. Eric Filliat, né le 15 juin 1966 à Saint-Etienne, France, ayant son adresse professionnelle au 50, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, France.

VI. L'associé unique décide de prendre connaissance que, suite à la résolution ci-dessus, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Luis Marini Portugal, né le 13 mai 1970 à Lisbonne, Portugal, résidant au 80, avenue de Suffren, 75015 Paris, France;
- M. Marc Frappier, né le 28 mai 1973 à Toulon, France, résidant au 6, rue du Général Pershing, 78000 Versailles, France;
- M. François Pfister, prénommé;
- M. Bertrand Michaud, prénommé;
- M. Wilfried Piskula, prénommé;

Administrateurs de Catégorie B:

- M. Vincent-Gael Baudet, né le 7 avril 1975 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 37-39, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, France;
- M. Davy Beauce, né le 30 décembre 1981, à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
- M. Christophe Gammal, prénommé;
- M. Peter Graham, prénommé; et
- Mme Kristel Segers, prénommée;

Administrateur de Catégorie C:

- M. Eric Filliat, prénommé.

VII. L'assemblée décide d'autoriser et de donner pouvoir à tout administrateur de la Société ou à tout employé d'ATOZ S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Sennigerberg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101128, pour créer et mettre à jour le registre des obligations de la Société, ainsi que mettre à jour le registre des actions de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille Euro (EUR 7.000,00).

Constataion

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Gehlkopf, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 août 2011. Relation: EAC/2011/10540. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011119554/648.

(110136887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

KLC Holdings VII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KLC HOLDINGS VII S.A.

I. DONADIO / L. BARCAGLIONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011118925/12.

(110136290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Lafayette 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 923.600,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 152.776.

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société le 2 août 2011, le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., société à responsabilité limitée enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65 477 et ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est ratifié avec effet au 5 mai 2010 pour une période expirant au moment de l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2011118928/18.

(110136350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Latcem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118929/9.

(110136420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 9 août 2011

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 9 août 2011;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Steven Brown de son mandat de gérant de la Société en date du 9 août 2011;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Jean-Guibert Mahy, né le 20 mars 1977, à Anderlecht (Belgique) et Monsieur Gregor McMillan, né le 4 avril 1970, à Londres (Angleterre), tout deux résidant professionnellement au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 août 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2011118930/21.

(110136434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Logelbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 5.462.375,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 152.344.

—
Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société le 2 août 2011, le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., société à responsabilité limitée enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65 477 et ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est ratifié avec effet au 23 avril 2011 pour une période expirant au moment de l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2011118932/18.

(110136351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Logelbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 5.462.375,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 152.344.

—
Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société le 16 mai 2011, le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. est reconduit pour une période expirant au moment de l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2011118933/16.

(110136561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Luxembourg North Distribution, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 90.397.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 23 mai 2011

Monsieur Dirk MAMPAEY, né le 25 octobre 1965 à Deurne (Anvers – Belgique), demeurant De Schietboog 99, B-2970 Schilde est nommé président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 août 2011.

Référence de publication: 2011118938/13.

(110136277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

La Serine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 117.644.

—
Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011118940/12.

(110136595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

La Serine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 117.644.

—
Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011118941/12.

(110136596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

HC Investissements II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 115.702.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on thenth day of August,

Before Us MaîtreCarlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Hutton Collins Capital Partners II, L.P., a Limited Partnership existing under the laws of England, having its registered office at 50 Pall Mall, London SW1Y 5JH, United Kingdom,

hereby represented by Mr Peter DIEHL, having his professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party, represented as foresaid, acting in its capacity as sole shareholder of the Company has requested the undersigned notary to document the following:

I.- The appearing party is the sole shareholder of HC Investissements II S.à r.l. a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and

Companies under number B 115702 having its registered office at L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, on 12 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n° 1290 of 04 July 2006, the "Sole Shareholder".

II.- The sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.

III. That the Sole Shareholder declares explicitly to proceed with the immediate liquidation and dissolution of the Company;

IV. That the Sole Shareholder, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased and that all the liabilities of the Company have been paid and that it has realised, received or will take over all assets of the Company and acknowledges that all the liabilities of the company against third parties have been fully paid off or duly provisioned for, and that the Sole Shareholder will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution, whether presently known or unknown;

V. That the Sole Shareholder gives discharge to the directors for the execution of their mandates up to this date;

VI. That the Sole Shareholder declares that the Company is hereby liquidated and that the liquidation is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled;

VII. That the books and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-1653Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le dix août.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Hutton Collins Capital Partners II, L.P., une société limitée constituée sous le droit anglais, ayant son siège statutaire à 50 Pall Mall, SW1Y 5JH, Londres, Royaume Uni, (l'«Associé Unique»),

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Peter DIEHL, ayant son adresse professionnelle au L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, représenté comme ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations:

I.- La comparante est l'actionnaire unique de HC Investissements II S.à.r.l. a société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n° 1290 du 4 juillet 2006,

II. Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

III. Que l'Associé Unique déclare expressément procéder à la liquidation et la dissolution immédiate de la Société.

IV. Que l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, qu'il a réalisé, a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, que l'ensemble des dettes de la Société à l'égard de tiers ont été réglées ou sont dûment provisionnées, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution, ou bien connues à ce jour ou bien inconnues;

V. Que l'Associé Unique donne décharge aux gérants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

VI. Que l'Associé Unique déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts ou de toutes autres valeurs seront annulés.

VII. Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la Société à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. DIEHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 août 2011. LAC/2011/36574. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011117633/83.

(110135363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

Le Millénaire Restaurant s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9154 Grosbous, 5, Hannert der Millen.

R.C.S. Luxembourg B 96.266.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118942/10.

(110136358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Lionsbridge Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 103.487.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011118944/12.

(110136394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Lionsbridge Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 103.487.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011118945/12.

(110136395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Lexin ER (Lux) II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 97.130.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de Lexin ER (Lux) II Sàrl (la «Société») a prononcé la clôture de la liquidation de la Société le 29 avril 2011.

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société a décidé que l'entière des fonds ainsi que tout autres éléments décrient dans le rapport du liquidateur seront remis à l'actionnaire unique de la Société «Lexin ER Partners LLC.

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société a décidé que les livres comptables et les documents sociaux de la Société seront conservés pendant cinq ans chez Fideos Luxembourg, au 67 Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lexin ER (Lux) II Sàrl

Référence de publication: 2011118943/19.

(110136717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Afinis Communications S.A., Société Anonyme,
(anc. Connecteo Holding S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.745.

L'an deux mille onze, le quinze juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), s'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société «Connecteo Holding S.A.» (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

constituée suivant acte notarié reçu en date du 16 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1067 du 14 octobre 2003 et sous la page 51184,

et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 95 745.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte notarié en date du 29 juin 2009, publié au Mémorial numéro 1461 du 29 juillet 2009, page 70097.

La séance est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Christel GIRARDEAUX, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Christine ORBAN, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David CARELLI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire et les actionnaires déclarent renoncer à la convocation.

III) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

IV) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de changer la dénomination sociale de la Société de «Connecteo Holding S.A.» en celle de «Afinis Communications S.A.»

2. Décision de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts afin de lui donner désormais la nouvelle teneur qui suit:

Art. 1^{er}. (premier alinéa). «Il existe une société anonyme sous la dénomination «Afinis Communications S.A.»»

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des votes exprimés:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier la dénomination sociale de la Société de «Connecteo Holding S.A.» en celle de «Afinis Communications S.A.».

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit changement de dénomination sociale, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (premier alinéa). «Il existe une société anonyme sous la dénomination «Afinis Communications S.A.»»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte Nous avec le notaire.

Signé: C. GIRARDEAUX, C. ORBAN, D. CARELLI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9639. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): T. THOMA.

Référence de publication: 2011119859/54.

(110137871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Logfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.378.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118946/9.

(110136701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Logfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.378.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118947/9.

(110136702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Logfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.378.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118948/9.

(110136703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Logfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.378.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118949/9.

(110136704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.
